

PRESQU'ÎLE

N° 78

DÉCRYPTAGE

Nos plages à
connaître
et à respecter

P.7



60 ans d'immobilier sur la presqu'île



www.agencedelesterel.com | 05 56 60 84 26

AE
AGENCE DE L'ESTÉREL



Offrez une
signature
à vos projets



www.arcas-sa.com

arcas+ **arcas=** **arcas**
VILLA+ CONSTRUCTION BATISSEUR D'AVENIR

LEGE-CAP FERRET - 05 57 17 02 30

SOMMAIRE

P.3 DE VOUS À MOI

P.5 POINTS DE VUE

P.7 DÉCRYPTAGE

7 Nos plages : à connaître et à respecter

P.9 EN MOTS ET EN PHOTOS

9 Michel Sammarcelli :
hommage en images
14 La crue centennale
15 Chantiers
18 Les travaux d'été
19 Retour sur la Covid et
réouverture du Phare

GRAND DOSSIER



LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

P.21

P.28 L'INTERCO C'EST NOUS

P.30 VISAGES ET PAYSAGES

30 Aux côté des séniors
35 À l'abord'Âge
36 La gestion différenciée
38 Portrait d'un arbre
remarquable
40 Paroles de consommateurs



P.42 CÔTÉ SPORTS ET CULTURE

42 L'été à Lège-Cap Ferret
45 Club vélo
46 Recette

P.49 HISTOIRE DE NOTRE PAYS

P.51 PRESQU'ÎLE PRATIQUE

P.54 TRIBUNE LIBRE



*Notre engagement total
à vos côtés, pour l'avenir
de la Presqu'île,
pour votre avenir.*



NOUS TENONS LA BARRE POUR UNE SAISON RÉUSSIE

Ça y est, nous y sommes. Après 2 mois de crise inédite, les nouveaux élus sont entrés en fonction le 26 mai dernier. Au nom de l'équipe 100% Presqu'île, je remercie toutes les électrices et les électeurs qui nous ont fait confiance, et je n'oublie pas celles et ceux qui ont pensé que d'autres que nous pourraient mieux gérer la Presqu'île. Sachez que l'équipe qui m'entoure sera l'équipe de tous les habitants de Lège-Cap Ferret ; sachez que je serai le Maire de tous, avec un maître mot : l'intérêt général.

Je souhaite d'abord rendre hommage à mes prédécesseurs, Robert Cazalet, et bien sûr Michel Sammarcelli. Au fil d'une génération, Michel Sammarcelli a piloté la commune, fort de sa vision et de sa personnalité. 25 ans d'actions ne se résument pas en quelques lignes,

mais nous avons voulu souligner ses initiatives emblématiques à travers ces pages. À nous de conserver son élan et de choisir la bonne trajectoire pour l'avenir.

NOUS SOMMES DÉJÀ AU TRAVAIL

Cet avenir se dessine à l'aune des grands défis qu'il nous faut relever : garder nos jeunes au pays, soutenir durablement l'activité économique, préserver cette qualité de vie qui nous est si précieuse, poursuivre l'exemplarité environnementale et déployer une nouvelle gouvernance. Nous les prendrons à bras le corps et sommes déjà au travail, appuyés par les agents des services municipaux.

À ce travail de fond s'ajoute la crise de la COVID 19. Malgré une visibilité très réduite, nous tenons la barre pour que la saison, vitale pour notre territoire, soit réussie. Nous

devons concilier sécurité sanitaire, soutien à l'activité économique, animations estivales et bien vivre ensemble. Après avoir imaginé une programmation alternative, nous préparons le budget supplémentaire avec trois priorités : solidarité avec les plus fragiles, soutien avec les acteurs économiques, soutien aux associations locales. Un exercice délicat d'équilibre et d'intelligence collective.

Dans cette période si particulière, inédite et difficile par tant d'aspects, et au nom de toute notre équipe, j'assure chacune et chacun d'entre vous de notre engagement total à vos côtés, pour l'avenir de la Presqu'île, pour votre avenir.

Philippe de Gonneville

LA MOBILITÉ EN QUESTIONS

À l'heure où les embouteillages rythment les déplacements sur la Presqu'île, la mobilité revient en force sur la scène politique locale. Cependant, circonscrire la question des déplacements (en voiture, en vélo, dans les transports en commun, en bateau ou à pied...) à la seule commune est réducteur : les déplacements se font dans les deux sens, de la commune vers la Métropole et d'autres villes du Nord Bassin, et inversement.

La mobilité est un enjeu prioritaire des 6 ans à venir, les solutions à trouver seront locales et intercommunales. Rencontre entre Philippe de Gonneville et Bruno Lafon, Président de la COBAN, en charge de la compétence transport et mobilités.

Nous sommes en été, les bouchons sur la D106 engorgent la Presqu'île. Que peuvent faire la Mairie et la COBAN ?

Philippe de Gonneville : Nous savons que la COBAN a déjà fait des études liées à la mobilité. Nous voulons aller plus loin dans le détail de notre commune. Nous allons donc lancer un audit qui concerne Lège-Cap Ferret, dont les conclusions seront rendues début 2021. Il se focalisera sur les déplacements à l'intérieur de la commune et interrogera nos pratiques, surtout l'utilisation de l'automobile et les déviations induites par les logiciels types Waze, qui favorisent les détours dans nos lotissements pour gagner quelques minutes, au détriment de la sécurité et de la tranquillité. Cet audit doit également nous donner de la visibilité sur le renforcement du réseau de pistes cyclables, déjà important. Grâce à ce diagnostic, nous pourrions fixer nos priorités et organiser nos réponses avec un plan pluriannuel. Nous déclinerons sur les 5 ans à venir nos priorités en la matière. Certaines pistes d'intérêt communautaire pourraient être prises en charge par la COBAN.

Bruno Lafon : La COBAN agit pour faciliter les mobilités. Nous avons mis plus de deux millions sur la table pour construire des pôles multimodaux autour des gares. Pour faciliter les connexions vers ces pôles, à partir de la rentrée, nous renforçons le transport en commun sur la ligne 601 « Lège-Biganos ».

Une voie de contournement serait-elle envisageable ?

Philippe de Gonneville : Construire une voie de contournement qui passerait à environ 5 km des bourgs du Nord Bassin pour connecter Lège-Cap Ferret à Biganos nous obligerait à déforester une partie du territoire, sans oublier les impacts sur nos commerces de centre-bourg. Il faut réfléchir autrement.

Bruno Lafon : Plutôt qu'une voie de contournement, nous avons privilégié un PDDNB, un Plan de Développement Durable du Nord Bassin : il programme l'aménagement des traversées de villes pour que toutes les mobilités puissent s'y croiser en sécurité et en douceur, de la voiture au piéton.

Et pourquoi pas un transport gratuit pour tous les habitants de la COBAN, comme cela existe dans le Sud Bassin ?

Bruno Lafon : Tout simplement parce que le budget transport de la COBAN n'est pas comparable à celui de la COBAS ; il ne nous permet pas de supporter le coût d'une telle solution. Notre intercommunalité est encore jeune.

En hiver, à Lège-Cap Ferret, mais aussi ailleurs sur le Nord Bassin, on note un déficit de transport de proximité. Que pouvez-vous faire ?

Bruno Lafon : Nous étudions bien sûr cette question. Nous proposons déjà des navettes de proximité mais nous souhaitons aller encore plus loin. Faire tourner de grands bus à vide serait une dépense inutile et une hérésie écologique. Le transport à la demande est la solution. À partir du 1^{er} septembre, un 4^e véhicule – à moteur hybride – de transport à la demande sera en circulation sur le territoire pour répondre à la demande croissante.

À Lège-Cap Ferret, nous avons ajouté une navette le matin qui part de Lège jusqu'à la Pointe et transporte notamment les saisonniers ostréiculteurs.

Philippe de Gonneville : Il faut bien comprendre que, pour une distance équivalente, il y a 10 fois moins d'habitants entre Claouey et le Cap Ferret (4 000) qu'entre Arès et Biganos (40 000). En hiver, les bus sont vides. C'est la raison pour laquelle la Ville préfère des solutions « sur mesure » : nous organisons un ramassage des scolaires en minibus pour que nos jeunes puissent pratiquer un sport ou un loisir le mercredi et le samedi, n'importe où sur la commune. Le centre de loisirs fait également la navette pour transporter les

enfants de Lège au Cap Ferret. Enfin, nous lancerons dès que possible un système de covoiturage intervillages.

Comment encourager les mobilités douces ?

Bruno Lafon : Pour désengorger les routes du territoire et proposer une alternative à la voiture, nous encouragerons la pratique du vélo en implantant des garages sécurisés près des arrêts de bus. Les usagers pourront y laisser leurs vélos à l'abri.

Cette année, les cars scolaires circuleront avec une énergie végétale et renouvelable : l'Oleo100, composée à 100% de colza français. Nous avons lancé une expérimentation avec Renault Mobility, deux voitures à louer, l'une électrique, l'autre pas. Le modèle électrique est, de loin, le plus demandé. C'est encourageant !

Philippe de Gonneville : Avec l'intercommunalité, nous trouverons des solutions pour développer le transport en commun et les mobilités douces comme la voiture électrique. Des prises d'alimentation existent déjà à Lège, Claouey et au Cap Ferret.

Concernant les mobilités innovantes, je souhaite ouvrir le champ des possibles : pourquoi pas des bateaux à propulsion électrique et une navette électrique interjetées...

Une circulation fluide et des transports accessibles sur le Nord Bassin, est-ce un vœu pieu ?

Philippe de Gonneville : Cela restera en effet un vœu pieu si, à la COBAN, nous n'adoptons pas une vision de territoire plutôt que des projets communaux superposés. Nous devons faire évoluer la gouvernance de la COBAN pour imaginer un projet de territoire, qui soit gagnant pour nos communes et pour le Nord Bassin. Ce projet de territoire apportera des solutions concrètes aux 65 000 habitants de la Communauté d'Agglomération. En tant que Vice-Président délégué à la Gouvernance, je m'y emploierai.

Bruno Lafon : Nous voulons tous, naturellement, que la situation s'améliore. Mais pour y parvenir, il ne faut pas avoir peur de se faire mal, individuellement. Je veux dire par là que si tout le monde laisse la voiture au garage un peu plus souvent pour prendre les transports en commun ou, quand c'est possible, le vélo, nous circulerons mieux. La COBAN peut financer l'achat de bus et la création de pistes cyclables, mais elle ne peut remplacer l'élan citoyen et la prise de conscience générale.



La COVID a un temps menacé l'ouverture des plages, mais cet été, on profite finalement des 25 km de littoral de Lège-Cap Ferret sans arrière pensée. Il est impératif toutefois de garder à l'esprit que, si les plages sont des paradis sauvages, de vastes espaces de liberté, ce sont aussi des milieux fragiles et en mouvement constant. Pour appliquer les bons gestes, il faut d'abord les comprendre : décryptage.



**LES PLAGES,
CES ESPACES
DE LIBERTÉ À
CONNAÎTRE ET
À RESPECTER**

**JE M'INFORME
DES HORAIRES DE
MARÉES**

Océan et Bassin sont assujettis aux marées, quatre fois par jour. Les horaires des marées (www.snsn.org) sont consultables en temps réel et aussi indispensables que la crème solaire ou les lunettes.

**JE TÉLÉCHARGE
LE GUIDE DU
PLAISANCIER**

Disponible sur le site internet de la préfecture de la Gironde (www.gironde.gouv.fr), le Guide de la plaisance sur le Bassin d'Arcachon rappelle les règles de navigation spécifiques à ce plan d'eau. On y apprend par exemple que la circulation des engins motorisés est interdite dans toute la Réserve des Prés Salés et qu'au Banc d'Arguin, la vitesse est limitée à 5 nœuds, y compris à bord d'une pinasse électrique.

**POUR ME Baigner
EN SÉCURITÉ,
JE PRIVILÉGIE
LES PLAGES
SURVEILLÉES**

Les plages du **Grand Crohot** à Lège, du **Truc Vert** et de l'**Horizon** au Cap Ferret, sont surveillées pendant l'été, aux horaires suivants :

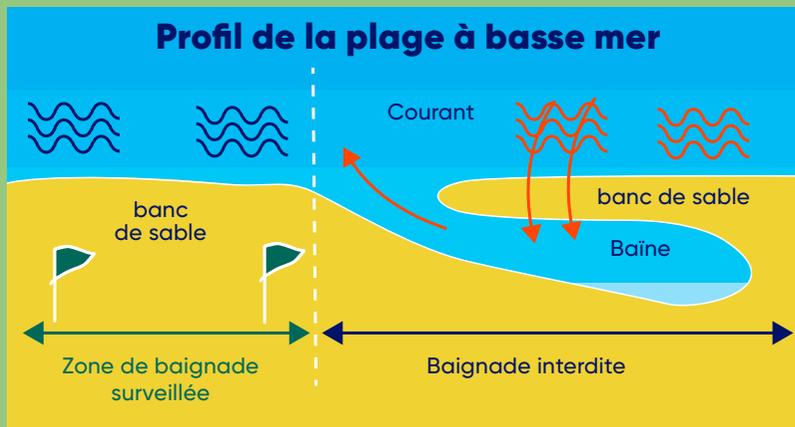
- > **Du 13 juin au 3 juillet puis du 31 août au 6 septembre** : de 12h à 18h30
- > **Du 4 juillet au 30 août inclus** : de 11h à 19h
- > **Le week-end du 12/13 septembre 2020** : de 12h à 18h30.

Pour la plage de la Garonne, la surveillance est assurée **du 4 juillet au 30 août 2020**, de 14h à 18h. À titre expérimental, cette plage n'est pas équipée de poubelles.

J'apprends à reconnaître

Les Baïnes

Les courants de baie (« bassin » en gascon) sont redoutables pour le baigneur non averti. Ils se retirent ou s'engouffrent au gré des marées, surprenant le nageur qui se retrouve aspiré vers le large. D'apparence calme et protégée, la baie dissimule sous sa surface un courant puissant. Vous êtes pris dans une baie ? Ne vous épuisez pas à regagner le bord en ligne droite, mais faites un détour parallèlement à la plage vers une zone où le courant sera moins fort.



PLAGES PROPRES : JE RAMASSE MES DÉCHETS

Sur la plage, je respecte la règle des 3R (réduire – recycler – réutiliser). Des poubelles sont installées à l'entrée des plages et aux extrémités des caillebotis, mais le mieux, pour ne pas les engorger, est de prévoir des poches pour vos déchets, que vous rapporterez à la maison.

JE REPÈRE LES ROULEAUX DE BORD

Le shore break est une vague de bord qui se brise sur le sable avec plus ou moins de force. À marée haute, quand il concentre toute sa puissance, cet ultime rouleau peut plaquer le baigneur au sol, avec pour conséquences, la noyade, de lourds traumatismes crâniens ou cervicaux. Prudence !

ÉROSION : JE RESPECTE LES ARRÊTÉS !

L'érosion entraîne des risques d'effondrement sur certaines plages, notamment au Cap Ferret où l'accès est strictement interdit :

- > Côté Océan, entre le village des blockhaus et l'extrême sud de la Pointe (arrêté préfectoral),
- > Côté Bassin, sur les ouvrages situés entre le restaurant Chez Hortense et la Pointe (arrêté municipal).



PLAGES FRAGILES

La circulation des deux roues (vélos) est réglementée entre le 13 juin et le 13 septembre (arrêté municipal) :

- > Interdiction totale de circuler sur les plages côté Bassin, le cordon dunaire, le haut de plage et la laisse de mer (milieux naturels très fragiles).
- > Autorisation uniquement sur le sable mouillé, entre le lever du soleil et 11h.
- > Accès au littoral via les accès plages aménagés, pied à terre obligatoire.

J'ÉVITE LE JEU DES « TROUS DANS LE SABLE »

C'est un grand classique de plage : on creuse un tunnel ou un grand trou pour y enfouir le copain ou la tata rigolote... Mais attention : chaque année, plusieurs accidents graves sont à déplorer, car les trous dans le sable, très instables, peuvent s'effondrer.



EN MOTS ET EN PHOTOS

1. Un mode de gestion inédit pour nos villages ostréicoles

Dès son arrivée en 1995, Michel Sammarcelli veut obtenir le transfert de gestion des cabanes ostréicoles (jusqu'à là assuré par l'État) afin de valoriser et protéger ce domaine emblématique de la Presqu'île. Après de longs pourparlers, l'État accepte. Les villages ostréicoles qui associent habitations et activités professionnelles sur le domaine public maritime sont une exception française! Une convention est signée en 2012 : elle inaugure un mode de gestion de proximité inédit, qui permet d'entretenir directement et efficacement les villages, en conférant au passage un pouvoir de décision aux professionnels.

MICHEL SAMMARCELLI : HOMMAGE EN IMAGES

Après 4 mandats à la tête de Lège-Cap Ferret, Michel Sammarcelli laisse sa place de premier édile. Philippe de Gonneville devient Maire de Lège-Cap Ferret. Même s'il est impossible de résumer 25 ans au service des habitants, *Presqu'île* revient sur quelques-unes des actions les plus marquantes de cet édile visionnaire, charismatique et populaire, qui a tant fait pour protéger et moderniser la Presqu'île.

2. ET SI NOS CORPS MORTS FINANÇAIENT NOS ÉQUIPEMENTS MARITIMES ?

Après les villages ostréicoles, Michel Sammarcelli embraye et demande le transfert de la gestion des corps morts, qui relève elle aussi de l'État (car positionnés sur le domaine public maritime). Le Maire l'obtient en 2004. Grâce à la redevance perçue, la municipalité autofinance ses ouvrages maritimes : en deux mandats, elle rénove les cales à bateaux et s'équipe en pontons flottants. Ce budget lui permet d'entretenir aujourd'hui ses équipements maritimes.

3. UN BUS POUR SAUVER DES VIES

1999. Confronté aux drames des nuits d'été accidentogènes, et personnellement impliqué chaque fois qu'il faut annoncer un décès dans une famille, Michel Sammarcelli imagine, avec le concours des transports CITRAM, le « Bus de nuit » : un bus chargé de faire la navette la nuit sur toute la Presqu'île, gratuite pour les jeunes. Une innovation qui devient vite une institution et place Michel Sammarcelli sous les projecteurs des chaînes nationales. Son action est même distinguée par une récompense nationale : la Marianne d'or, remise par le Sénat le 11 octobre 2000.





4. REDONNER AUX RÉSERVOIRS DE PIRAILLAN LEUR STATUT DE RÉSERVE NATURELLE

C'est Léon Lesca qui a créé les Réservoirs, classé « monument naturel remarquable » par l'État en 1943... qui cependant n'hésite pas à les transformer en camping dans les années 70. Sous l'impulsion de Michel Sammarcelli, ils sont rachetés en 1996 par le Conservatoire du Littoral qui s'empresse de les classer « site naturel protégé ». Avec l'aide de la Ville, ils retrouvent leur fonction première d'espace naturel remarquable de la Presqu'île.

5. UN OFFICE DE TOURISME PROFESSIONNEL

Quand il prend le fauteuil de maire en 1995, Michel Sammarcelli sait déjà que le tourisme est un levier puissant pour le développement de la commune. Il veut faire de Lège-Cap Ferret une marque à part entière, mais d'abord au service de ses habitants. Pour y parvenir, il transforme l'Office de Tourisme jusqu'alors géré par une association de bénévoles, en EPIC (Établissement Public à Caractère Industriel et Commercial). Un nouveau statut suivi d'un nouveau bâtiment : l'Office de Tourisme sera abrité à Claouey, porte d'entrée de la commune. Géré avec des objectifs de résultat, comme une entreprise, l'Office de Tourisme de Lège-Cap Ferret est aujourd'hui encore l'un des seuls en Gironde à ne pas être subventionné par la mairie, mais à lui reverser une partie du produit de la taxe de séjour.





6. EN PLEINE CRISE, LE SENS DES PRIORITÉS !

1999, 2009 : les tempêtes ravagent la commune. Le Maire est au front, avec la Police Municipale, les gendarmes, les pompiers, le CCAS... Sur le terrain, il organise secours et solidarité. Fin 2002, le pétrolier le Prestige coule au large de la Galice : en janvier 2003, des boulettes de pétrole viennent souiller le littoral girondin. La population de Lège-Cap Ferret se rappellera encore longtemps du coup de gueule médiatique de Michel Sammarcelli qui obtient la visite sur nos plages, de Jean-Pierre Raffarin, alors premier ministre... et le déblocage d'aides pour l'achat de cribleuses.



7. Création de la première crèche collective

En 1998, on parle encore peu des modes de garde pour la petite enfance. Sur la Presqu'île, les familles n'ont à leur disposition qu'une seule structure : une crèche associative de 25 places, pilotée par des parents.

L'accueil des bébés, pour les parents qui travaillent, est une préoccupation majeure de l'équipe du nouveau Maire. Elle se traduit par l'ouverture, en septembre 2000, de la crèche collective « La Pinède des enfants »... remplie dès la première année de fonctionnement ! Michel Sammarcelli a ensuite créé une nouvelle structure d'accueil tous les 5 ans (2000 : crèche collective de Claouey, 2005 : crèche familiale, 2010 : crèche collective de Lège... auxquelles on peut ajouter le pôle « Les Petits Pas » à Lège en 2018).



Chez Pierrette

... Vous régalez depuis 1946 ...

Restaurant tapas

06 67 92 60 11

ATELIER
Si
ARCHITECTURE

05 56 26 83 98
contact@atelier-si.fr

3, avenue des Hironnelles
Les Jacquets
33 950
Lège-Cap Ferret

Atelier SI Architecture
Cédric Martin
Architecte DPLG

IBA



Menuiserie
PIONNEAU

Artisan Poseur

Parc d'Entreprises - 9 rue Duquesne - 33950 Lège
05 56 60 31 54 - 06 62 88 53 86
www.hs-rock.com

BRICORAMA

BRICOLAGE / JARDINAGE
ÉQUIPEMENT
DE LA MAISON

30 rue des Goélands
33970 Cap Ferret
05 56 60 62 45

Cap Ferret

ENTREPRISE COMBES

ABATTAGE ÉLAGAGE
Clôtures brandes & grillages
Claustras et ganivelles
Nettoyage jardins et toitures
Broyage végétaux

À votre service depuis plus de 30 ans

05 56 60 82 76 - 06 11 48 40 41 - 06 17 14 29 40
33950 Lège-Cap Ferret - entreprisecombes@gmail.com

Aménagement extérieur
Terrasse caillebotis
Clôture bois, béton

ACCG
06 18 72 12 41

Alu calcaire
Construction
Ossature bois
Maçonnerie, piscine



Carrosserie
Peinture (auto, moto)
Toutes marques
Restauration de
voitures anciennes

CAP COLOR 33

09 81 16 38 34
26 rue Agosta Lège-Cap Ferret
capcolor33.lcf@gmail.com

Philippe Mostacci

SUD PEINTURE

peinture - décoration
revêtements sols & murs
entretien du bois

CAP-FERRET
5, impasse des oyats

06.75.07.28.68
Philippe.mostacci@neuf.fr

RGE

MENUISERIES
ALU - PVC - BOIS

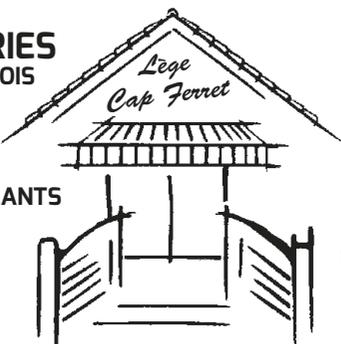
QUALIBAT
LA COMPÉTENCE POUR BIEN FAIRE

Lège
Cap Ferret

VOLETS ROULANTS

PORTAILS
STORES
MOTORISATION

Olivier Toffin **06 23 92 49 69**



DOS SANTOS José maître artisan

EUROPEINT

PEINTURE GÉNÉRALE

Vitrerie
Papier peint
Revêtement
Isolation

*Le professionnel
au service
du particulier*

21 bis rue des Mouettes
33970 CAP FERRET 05 56 03 74 01
contact@europeint.fr

Agencement sur mesure - Cuisine - Dressing - Placard

**Cap ...
Cuisine**

20 Route de Bordeaux
Petit Piquey
33950 LEGE CAP FERRET
05 57 70 45 37

147 avenue d'Eysines
Face au Parc Bordelais
33110 LE BOUSCAT - BORDEAUX
05 56 08 18 18

capcuisine.fr

Charpente Ossature Bois
terrasses - caillebotis - clôtures
parquets - bardages

CLAIR'NET

4 rue Hermione - 33950 LÈGE-CAP FERRET
06 61 58 46 34





8. UN PÔLE CULTUREL À PIQUEY

2011 : Michel Sammarcelli décide de faire de la médiathèque de Petit Piquey un pôle incontournable de la culture à Lège-Cap Ferret. Le kiosque d'animations et la réhabilitation de la maison Pauilhac où sont organisées animations et expositions, lui donnent un rayonnement supplémentaire. Rapidement, la médiathèque enregistre une hausse de fréquentation : en quelques années elle est passée de 5 000 à près de 10 000 emprunteurs par mois.

9. UNE SALLE DES SPORTS DIGNE D'UNE GRANDE VILLE

En 2012, Michel Sammarcelli inaugure une nouvelle salle des sports de 2 193 m² : ce gigantesque bâtiment en bois abrite un gymnase, une salle de gymnastique de 180 m², des tribunes de plus de 400 places, 4 vestiaires pour accueillir les clubs en compétition et 2 vestiaires indépendants pour les arbitres. Le collège y organise ses cours d'éducation physique tandis que les associations sportives, comme le club de handball, y programment entraînements et matchs officiels. Un grand bol d'air pour tous les sportifs, et une infrastructure à fort potentiel pour la vie locale.



10. DES ARCHIVES MUNICIPALES POUR PRÉPARER L'AVENIR

18 mars 2017 : après 12 mois de travaux, le nouveau service des archives et du patrimoine est inauguré par Jean-Louis Debré, Président du Conseil supérieur des archives... et légeot-ferret capien de cœur. Avec ce bâtiment moderne, qui abrite notamment une salle de consultation des documents ouverte au public, Michel Sammarcelli affirme l'importance d'un service des archives municipales (rarissime dans des communes de taille équivalente) pour conserver le passé et préparer l'avenir.



EN MOTS ET EN PHOTOS

INONDATIONS

LA CRUE DU SIÈCLE

Dans la nuit du 10 au 11 mai, en plein déconfinement, le ciel s'est déversé sur le Bassin d'Arcachon : 150 mm en 36 heures, l'équivalent de deux mois de précipitations ! Cet épisode exceptionnel a saturé tous les fossés de la commune, qui pourtant avaient été entretenus quelques semaines plus tôt. À Lège, où se situent les terrains les moins drainants, les inondations ont été impressionnantes : le canal débordait, les sols forestiers étaient saturés... et les jardins sous l'eau !

Le SIBA, en charge de la gestion des eaux pluviales, est intervenu autant que possible. Les services de la mairie ont prêté main forte. Exemple à l'école primaire de Lège : pour ne pas reporter la rentrée scolaire après le confinement, les services techniques ont mis en place un système de pompage. Les routes endommagées ont été barrées, notamment la rue Roger Lacaze qui mène au collège et qui constituait l'un des points les plus critiques sur la commune.





LA VIGNE À BON PORT

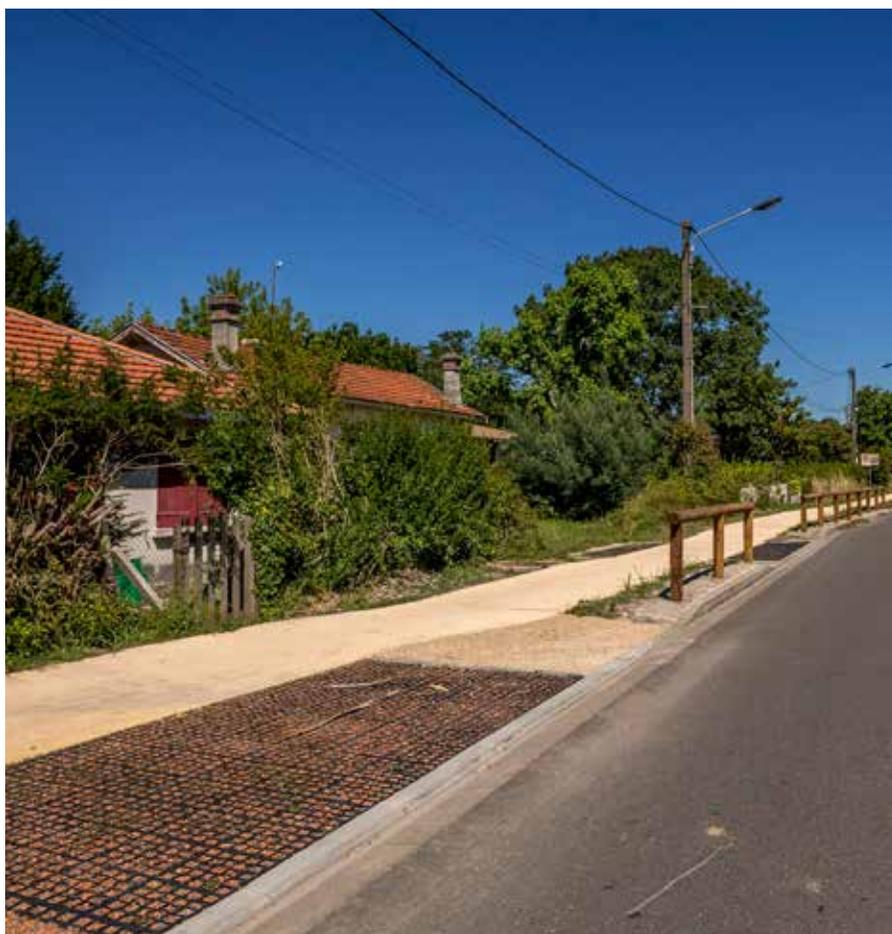
Le chantier du port de La Vigne a été livré fin juin. Ces travaux d'ampleur ont permis de refaire tous les quais et les palplanches (structures qui soutiennent les quais) et de draguer le bassin. La période de confinement n'a pas empêché les entreprises d'effectuer leurs missions : au contraire, elles ont pu manœuvrer sans gêne et sans nuisances lorsque les boues ont été déposées sur les bas-côtés. Le chantier a été conduit dans un souci de respect des riverains, des commerçants et des milieux naturels. Pendant ce chantier, la municipalité a veillé à laisser sur place le ponton afin que les professionnels de la mer puissent continuer à travailler.

CHANTIERS

LA VOIE VERTE ENTRE LE GIRATOIRE DES ABEILLES ET LE GIRATOIRE DU CHEMIN DU BOURGEON

Très attendue par les habitants, la voie verte à l'ouest de l'avenue de la Mairie a été livrée. Réservée aux mobilités douces, elle accueille piétons et vélos. Verte, elle l'est à bien des égards : pour éviter d'imperméabiliser les sols, des matériaux en « nids d'abeille » ont été testés et remplis d'un mélange de terre et de sable, très drainant.

Les usagers l'empruntent pour aller faire leurs courses dans les commerces locaux, tandis que les jeunes y passent quotidiennement pour rejoindre le collège. Pour plus de sécurité, la mairie a posé un plateau ralentisseur au milieu du tronçon afin de casser la vitesse des véhicules.



CASHMERE



NOTSHY

NOTSHY.FR

NOTSHY CAP FERRET 2 BIS, RUE DES ROSSIGNOLS

L'ÉCOLE DE MUSIQUE S'ESQUISSE

Le projet de création de la nouvelle école municipale de musique avance : mi-juillet, la Ville sélectionne trois candidats parmi les nombreux dossiers remis lors du concours d'architectes. Les gagnants devront ensuite livrer leurs esquisses. Début octobre, le jury municipal choisira l'architecte qui réalisera l'école. La mairie souhaite l'inscrire dans le cadre plus vaste d'un pôle culturel, qui s'étendra sur un grand terrain arboré, à l'arrière du chemin de la Carasse (et de la résidence les Tchanques), accessible depuis les écoles via un cheminement doux. Un équipement au service de tous les âges.



Pour une rentrée bien équipée :

La Ville a offert à 90 élèves de CM2 deux cadeaux pour bien finir cette année si particulière : une tablette pédagogique, avec de nombreuses applications ludo-éducatives, et l'Atlas de la Biodiversité de la commune, 3^{ème} opus de la petite collection. Deux outils pour apprendre avec plaisir !

La police roule à l'électrique

Après l'achat d'une Zoé cet hiver, la Ville renforce sa flotte verte avec 3 vélos électriques affectés à la police municipale.





LES SYLVES AU FRAIS ET AU SEC

Pendant tout le mois de juin, le programme de travaux de performance énergétique suit son cours à la résidence pour personnes âgées. Après l'isolation de tous les bâtiments cet hiver, soit plus de 4000 m², le remplacement des huisseries des logements est en cours. La climatisation du restaurant, de la salle de jeux et de la salle de détente a été achevée juste avant l'été. Ces travaux améliorent la qualité de vie de l'ensemble des résidents.



EN MOTS ET EN PHOTOS

EXTENSION DE SALLE À L'ÉCOLE DE LÈGE

Le 6 juillet ont débuté les travaux d'extension de la salle 11 de l'école primaire de Lège. Cette classe doit être agrandie en raison de l'augmentation des effectifs scolaires. Là encore, le chantier prévu aux vacances d'avril avait dû être suspendu à cause de l'épidémie. La nouvelle salle sera opérationnelle à la rentrée des classes.

ZOOM SUR LES TRAVAUX D'ÉTÉ

UNE NOUVELLE TERRASSE POUR LES MARINS

La vaste terrasse en bois du Cercle Nautique du Ferret a bien vécu, mais les embruns du Bassin ont eu raison de la structure. Elle a été entièrement refaite avant la saison.



Précision

De nombreux travaux ont été décalés à cause de la COVID, d'autres sont suspendus (comme les interventions sur les voiries). La programmation exacte des chantiers est en cours de recalage.



RÉOUVERTURE PHARE

LE PHARE A ROUVERT EN COULEURS

Déconfiner élégamment, sans ajouter du noir au gris ? C'est possible : l'Office de Tourisme de Lège-Cap Ferret l'a fait ! Depuis le 2 mai, il a rouvert le phare en mode « COVID », mais dans la couleur et avec des messages positifs. Dans l'allée, les flux entrants et sortants sont délimités par de la barrière girondine sur laquelle des bâches tendues questionnent les visiteurs de manière espiègle : « savez-vous pourquoi il est rouge et blanc ? - Non ce ne sont pas les Basques qui ont choisi sa couleur ! » ou encore « savez-vous combien de marches il va falloir monter ? - Préparez vos mollets, ça va chauffer ! ». On patiente dans une ambiance iodée avec des chants du patrimoine culturel marin en attendant son tour : pas plus de 10 à la montée et à la descente. Le passage au lavabo pour un coup de gel hydro se fait en toute discrétion, derrière des canis.

À l'Office de Claouey, un même effort a présidé à l'arrangement de la longue table dans l'entrée, avec une décoration très colorée. Ça redonne le sourire... même derrière le masque.



COVID 19 :
RESTONS
VIGILANTS
RESPECTONS
LES GESTES
BARRIÈRES



WESTERN FLYER



VENTE / LOCATION / REPARATION

VÉLOS - VÉLOS ÉLECTRIQUES - VÉLOS ENFANT - FAT BIKES
SKATES - TROTINETTES - WAKES - STAND UP PADDLE

1 RUE DE LA FORESTIÈRE - 33970 CAP FERRET / 05 56 03 77 48
85 QUAI DES CHARTRONS - 33300 BORDEAUX / 05 57 78 68 26
INFO@WESTERNFLYER.FR

WESTERNFLYER.FR

**A LEGE - CAP FERRET
OUVERT à l'année!**



05 57 70 34 06

parcdeloisirsdufour.fr

parcours acrobatique forestier, bowling, mini-golf,
mur d'escalade, trampolines, location de vélos
et snack sur place...

**CRÉATIONS - ENTRETIEN ET NETTOYAGE
DE JARDIN ET DE TOITURES**

Réalisation de clôture (bois ganivelle brande) - Terrasse caillebotti

Sébastien VIGNEAU

LES JACQUETS - 06 83 53 84 47 - vigneausebastien@yahoo.fr



J. CARPENÉ

**Charpente traditionnelle
Ossature bois
Couverture - Zinguerie**

2, Au Verrier, 33190 Camiran | 11, av. des dunes, 33950 Claouey
Tél. 06 10 02 67 95 | Tél. 05 57 17 59 33
j.carpenet@wanadoo.fr | Tél. 06 16 44 56 43



Maître - Restaurateur

Spécialités poissons & fruits de mer

La Pleine Mer Terrasse au bord de l'eau

124 route du Cap Ferret - 33950 Pirailhan • Réservation : 05 56 60 54 55



317c
architectes(s)

www.317c-architecte-s.com
contact@317c-net - 06 99 25 20 40



SIGNATURE
Vins | Spiritueux

NOUVEAU

Caviste Cap Ferret & Andernos

La Petite
BOULANGERIE
du Ferret

34 Avenue du Monument Saliens
33970 Lège-Cap-Ferret

ferret@lapetiteboulangerie.fr
www.lapetiteboulangerie.fr

Cap Ferret

Marché couvert
Ouvert tous les jours

Rue de la Plage
Ouvert tous les jours

Andernos les Bains

Place du 14 Juillet
Ouvert du Mardi au Dimanche Matin

Livraison à la maison

COMMANDE PAR INTERNET | PAIEMENT EN LIGNE

www.signature-vin.fr/livraison **NOUVEAU**

* Livraison GRATUITE à partir de 50 euros d'achat, livré en 24h à Andernos-Les-Bains, Lège-Cap Ferret, Arès, Lanton, Le Porge, Signature Vins Spiritueux, A.M.A 523 010 346 R.C.S. Bordeaux | 5 bis rue du XI Novembre Andernos les Bains. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération.

Lors des élections municipales du 15 mars dernier, les habitants de la Presqu'île ont clairement apporté leur soutien à la liste conduite par Philippe de Gonneville. Depuis mardi 26 mai, date de son installation, un conseil municipal renouvelé gère les affaires de la commune avec, à sa tête, un nouveau Maire. Présentation.

UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL POUR LA PRESQU'ÎLE

LE CONSEIL MUNICIPAL DE A À... V

Plus de 2 mois après le scrutin municipal, le Conseil municipal d'installation s'est tenu exceptionnellement le 26 mai, à la Halle de Lège, pour respecter le protocole sanitaire en vigueur. Lors

de cette séance inaugurale, le Maire a été élu, ainsi que ses adjoints. L'occasion de revenir en détails sur le fonctionnement de cette assemblée qui siègera pendant 6 ans.

A ADJOINTS

Élus à bulletin secret, comme le Maire, **8 adjoints et 1 adjointe « spéciale » siègent au conseil municipal** (voir « La parole à vos adjoints »). Le nombre des adjoints dépend de la taille de la commune. Le 1^{er} magistrat leur a confié des délégations, ou fonctions particulières, qu'ils rempliront durant le mandat. En cas de nécessité, ils peuvent éventuellement suppléer le Maire.

D DÉLIBÉRATIONS

Lors des réunions du conseil municipal, au moins une fois par trimestre sur convocation du Maire, et sous sa présidence, les conseillers municipaux débattent et votent des délibérations pour administrer la commune : gestion des écoles, mise en œuvre des travaux publics, etc.

B BUDGET

L'une des missions principales du conseil municipal est de voter le budget de la commune. Ce vote intervient chaque année, en théorie avant le début de l'année concernée.

E ÉLUS

Au total, **29 élus siègent en conseil municipal** à Lège-Cap Ferret. Ce nombre est fixé par la loi (article L2121-2 du CGCT*) et dépend de la population de la commune. Il varie de 9 (communes < 100 habitants) à 69 (communes > 300.000 habitants**).

*Code Général des Collectivités Territoriales
** à l'exception de Lyon, Marseille et Paris

F FACEBOOK

La séance d'installation du conseil municipal pouvait être **suivie en direct sur la page Facebook de la ville**. D'ordinaire, les séances du conseil municipal sont ouvertes au public. Désormais, il sera également possible de les suivre depuis son canapé en se connectant sur www.facebook.com/villedelagecapferret. La prochaine séance du conseil municipal se déroulera le 24 septembre 2020 à 18h.

C COMMISSIONS MUNICIPALES

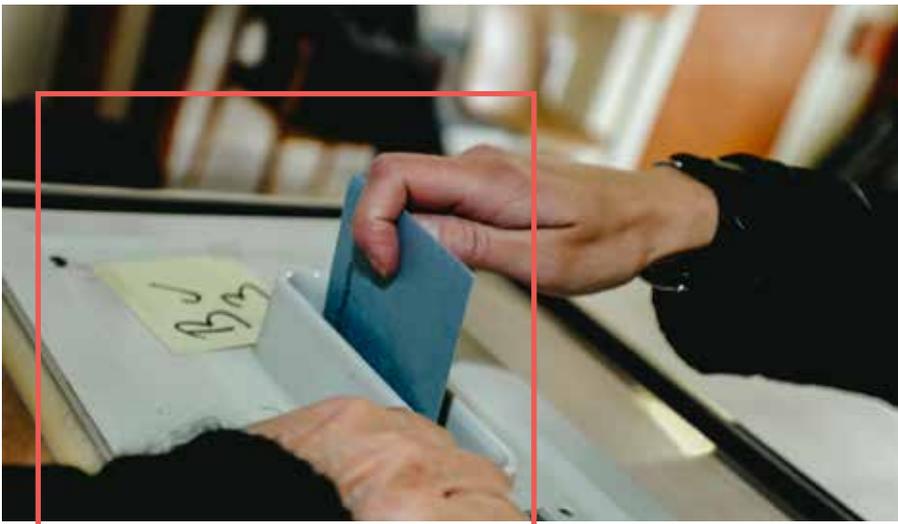
Avant chaque conseil municipal, les dossiers traités en séance sont examinés par des commissions municipales, thématiques, composées d'élus. À Lège-Cap Ferret, il y en a sept :

- Finances, administration générale, marchés, démocratie participative, vie économique
- Travaux, services techniques
- Aménagement du territoire, urbanisme, logement
- Vie scolaire, jeunesse, famille, affaires sociales et solidarité
- Environnement, développement durable, affaires maritimes, métiers de la mer, plages
- Sports, vie associative, personnes en situation de handicap
- Affaires culturelles, animations, sécurité

G (DE) GONNEVILLE

M. de Gonneville succède à **M. Sammarcelli** comme Maire de la commune. Chirurgien-dentiste de profession, il a été élu pour la première fois en 1989 à Lège-Cap Ferret. Il a été adjoint aux affaires scolaires et culturelles, président de l'Office de tourisme puis 1^{er} adjoint au Maire, en charge des finances et de l'administration générale, de 2014 à 2020.





INSTANCES

Les conseillers municipaux siègent aux réunions du conseil municipal, en commissions, ainsi que dans d'autres instances communales (comme le CCAS*), inter-communales (la COBAN** ou le SIBA***) ou extra-communales (les futurs conseils de villages par exemple). Ils y représentent les intérêts de la commune et de ses habitants.

*Centre Communal d'Action Sociale

**Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Nord

***Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon

L LOI

Depuis la création des communes en 1789, la loi encadre l'élection, la composition, les conditions d'exercice (etc) des conseils municipaux. Le Code Général des Collectivités Territoriales regroupe notamment l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires relatives au droit des communes.

M MAIRE

Représentant de l'État dans sa commune, le Maire exerce un certain nombre de responsabilités :

- il prend les arrêtés municipaux et fait appliquer les décisions municipales,
- il est responsable du maintien de l'ordre public,
- il dirige les services municipaux,
- il est officier d'état-civil et officier de police judiciaire, etc.

O OPPOSITION

À Lège-Cap Ferret, 4 élus sont membres de l'opposition municipale. Leurs droits sont fixés par la loi, s'agissant par exemple de leur participation aux commissions, de leur expression en séance ou dans le magazine municipal.

P PROCÈS-VERBAL

À l'issue de chaque séance du conseil municipal, un compte-rendu récapitule l'ensemble des délibérations examinées et votées et un procès-verbal retranscrit les débats. Le PV est validé en ouverture du conseil municipal suivant. Ils sont consultables sur le site de la ville, dans la rubrique (PV) « séances du conseil municipal ».

R REVUE MUNICIPALE

Distribuée chaque trimestre dans les boîtes aux lettres de la commune*, la revue Presqu'île informe les habitants de l'actualité, des projets et réalisations opérés par l'équipe municipale.

*et téléchargeable sur www.ville-lege-capferret.fr

S SERVICES MUNICIPAUX

Le Maire est le chef de l'organisation communale et coordonne les services publics municipaux, avec la Direction Générale, au plus près des besoins des habitants, dans l'intérêt général.

V VOTE

Dans les communes de plus de 1000 habitants, le vote des électeurs détermine la composition du conseil municipal, à l'issue des deux tours de l'élection municipale. La liste « 100 % Presqu'île » ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés dès le 1^{er} tour des élections, les électeurs de la commune n'ont pas eu à voter au 2nd tour, le 28 juin dernier.



INSCRITS

8831

SUFFRAGES
EXPRIMÉS

4231

AMBITION
LÈGE-CAP FERRET
(V. DEBOVE)

15,9 %*

100 % PRESQU'ÎLE
(P. DE GONNEVILLE)

66,8 %

ESPRIT VILLAGES
(A. BEY)

17,3 %*

* des suffrages exprimés



Philippe de Gonneville
Maire de Lège-Cap Ferret
Conseiller communautaire



Laëticia Guignard
1^{ère} Adjointe déléguée aux finances, administration générale, démocratie participative et vie économique
Conseillère communautaire



Thierry Sanz
Adjoint délégué aux travaux et services techniques



Blandine Caulier
Adjointe déléguée à la vie scolaire et jeunesse



Gabriel Marly
Adjoint délégué à l'aménagement du territoire, urbanisme, logement,
Conseiller communautaire



Catherine Guillermin
Adjointe déléguée à l'environnement, Développement durable, Agende 21
Conseillère communautaire



Alain Pinchedez
Adjoint délégué au sport, vie associative, personnes porteuses de handicaps



Evelyne Dupuy
Adjointe déléguée à la sécurité et domaine public



Alain Bordeloup
Adjoint délégué aux affaires culturelles et animations



Marie Delmas Guirault
Adjointe déléguée aux affaires sociales et solidarité, Petite enfance



François Martin
Conseiller municipal délégué aux affaires maritimes
Conseiller communautaire



Véronique Germain
Conseillère municipale en charge du camping et de l'Office du Tourisme



Jean Castaignede
Conseiller municipal délégué à l'océanographie et aux métiers de la mer



Nathalie Heitz
Conseillère municipale déléguée aux marchés



Vincent Verdier
Conseiller municipal



Marie Noëlle Vigier
Conseillère municipale



Simon Sensey
Conseiller municipal



Laure Martin
Conseillère municipale



Thomas Sammarcelli
Conseiller municipal



Annabel Suhas
Conseillère municipale



David Lafforgue
Conseiller municipal



Sylvie Laloubere
Conseillère municipale



Valéry de St Leger
Conseiller municipal



Brigitte Belpeche
Conseillère municipale



Luc Arsonneaud
Conseiller municipal



Anny Bey
Conseillère municipale



Dominique Magot
Conseiller municipal



Véronique Debove
Conseillère municipale



Fabrice Pastor Brunet
Conseiller municipal

**UNE ÉQUIPE
À VOTRE
SERVICE
POUR
RELEVER DE
NOUVEAUX
DÉFIS**

VOS ÉLUS PROCHES DE VOUS



LAËTITIA GUIGNARD

1^{er} adjointe au Maire, en charge des finances, de l'administration générale, de la démocratie participative et de la vie économique.

Sa priorité : « Nous privilégierons une gouvernance renouvelée autour de quatre valeurs : dialogue, proximité, transparence et équilibre. Elle passera entre autres par la mise en place cet automne de conseils de villages associant les habitants aux projets liés à la qualité de vie. Une instance rassemblant des experts travaillera en parallèle sur des sujets spécifiques, engageant l'avenir de la

commune. La plus grande participation des citoyens est une ambition forte de la mandature. »

À Lège-Cap Ferret, elle aime... :

« Plonger le nez dans les grappes jaune citron des mimosas et me balader dans le quartier de mon enfance, près de la villa Sérène. »



BLANDINE CAULIER

3^{ème} adjointe au Maire, en charge de la vie scolaire et de la jeunesse

Sa priorité : « Dans l'immédiat, nous devons préparer la rentrée scolaire pour tous les élèves, en respectant les protocoles sanitaires. Dans la continuité de l'accueil des enfants des personnels soignants durant le confinement, puis de tous les élèves dès le 11 mai, nous privilégions le bien-être des écoliers, leur sécurité comme celle des personnels et des enseignants, la communication avec les directeurs d'école et les familles. Nous pouvons compter sur la réactivité de nos services et des associations qui nous accompagnent. Nous mettons tout en œuvre pour organiser une rentrée dans les meilleures conditions, avec l'Éducation Nationale.»

À Lège-Cap Ferret, elle aime... :

« L'extraordinaire qualité de vie dont nous bénéficions. Elle permet d'envisager plus sereinement le quotidien. »



Thierry Sanz

2^{ème} adjoint au Maire, en charge des travaux et des services techniques

Sa priorité : « Ma délégation vise à embellir la commune pour un cadre de vie agréable. Le projet du mandat, c'est la réalisation de l'école de musique à Lège pour accueillir les élèves dans des conditions optimales. D'autres travaux seront programmés pour continuer d'améliorer notre cadre de vie, au quotidien et dans le dialogue. Je pense par exemple à la place de l'Europe au Canon, devant la mairie, qui pourrait être une réalisation emblématique. »

À Lège-Cap Ferret, il aime... :

« L'authenticité des paysages, leur évolution au gré des marées et de la météo. D'une heure à l'autre, les changements sont incroyables ! »



GABRIEL MARLY

4^{ème} adjoint au Maire, en charge de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, de la stratégie locale du trait de côte, du logement et des affaires juridiques

Sa priorité : « Pour moi, l'urbanisme doit être un outil de l'aménagement de notre territoire au service de l'histoire de notre commune, de notre environnement et du bien commun. C'est en respectant ce préalable que nous parviendrons à garantir une urbanisation apaisée et le vivre ensemble. »

À Lège-Cap Ferret, il aime... :

« Mes souvenirs d'enfance ! Je garde un souvenir ému de nos de pique-niques en famille au port de la Vigne, qui n'était alors qu'un « trou d'eau » auquel on accédait par un chemin de terre... »



CATHERINE GUILLERM

5^e adjointe au Maire, en charge de l'environnement, du développement durable et de l'Agenda 21

Sa priorité : « Plus que jamais, l'écologie sera le socle de tous les projets municipaux. Je veillerai à ce qu'aucune action ne soit menée sans que l'on ait tenu compte au préalable de son impact sur notre environnement. »

À Lège-Cap Ferret, elle aime... :

« Le petit matin, sur les plages océanes : un paysage sauvage à couper le souffle ! »



ALAIN PINCHEDEZ

6^e adjoint au Maire, en charge des sports, de la vie associative et des personnes porteuses de handicap

Sa priorité : « Avec plus de 100 associations actives, la commune est particulièrement bien dotée. Je veux être un facilitateur pour chacune d'elles, faire en sorte que leur vitalité et leur convivialité rayonnent sur la Presqu'île. Il faut que tout habitant, quel qu'il soit, puisse trouver du plaisir à pratiquer une activité. L'intégration des personnes porteuses de handicap me tient à cœur. Lège-Cap Ferret est une ville pour tous. »

À Lège-Cap Ferret, il aime... :

« Qu'il pleuve, qu'il neige ou qu'il vente, je ne rate jamais ma marche matinale au Crohot. J'y suis dans mon élément, en communion avec la nature. Ça n'a pas de prix. »



Evelyne Dupuy

7^e adjointe au Maire, en charge de la sécurité et du domaine public

Sa priorité : « Sur la commune, préserver la sécurité des biens et des personnes recouvre un double enjeu : garantir la sûreté des habitants toute l'année, mais aussi assurer la protection du littoral pour une saison estivale en toute quiétude. Ma délégation doit veiller à cet équilibre pour le bien-être de tous. »

À Lège-Cap Ferret, elle aime... :

« Je suis très attachée à la diversité de nos villages qui font l'identité et l'authenticité de la Presqu'île. »



ALAIN BORDELOUP

8^e adjoint au Maire, en charge des affaires culturelles et des animations

Sa priorité : « Je souhaite que nous puissions développer une culture et des animations de qualité touchant un maximum d'habitants et mélangeant les générations. Deux projets à court terme participent de cette ambition : l'achèvement de la Maison du Patrimoine et la construction de la nouvelle école de musique. »

À Lège-Cap Ferret, il aime... :

« Le caractère atypique de notre commune, au niveau sociologique, géographique... ouvre le champ des possibles pour l'action : c'est passionnant ! »





MARIE DELMAS GUIRAUT

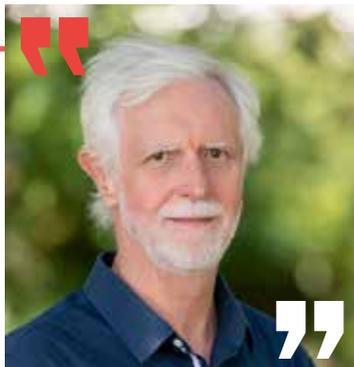
Adjointe en charge des affaires sociales, de la solidarité et de la petite enfance, adjointe spéciale au Cap Ferret

Sa priorité : « Loger nos enfants du pays sur la Presqu'île est primordial pour ce mandat. Nous allons engager une réflexion collective et trouver les leviers pour proposer des logements abordables, accessibles particulièrement à nos jeunes qui souhaitent demeurer sur la commune. En tant qu'adjointe « spéciale » au Cap Ferret, je serai une élue de proximité : mon rôle s'apparente à celui d'une « courroie de transmission » entre les habitants et mes collègues élus. »

À Lège-Cap Ferret, elle aime... :

« Naviguer en pinasse à voile au Mimbeau, en soirée, par gros coefficient. »

VOS 3 CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



FRANÇOIS MARTIN

Conseiller municipal délégué aux affaires maritimes

Sa priorité : « Faciliter le vivre-ensemble des « usagers » du bassin : plaisanciers, ostréiculteurs, pêcheurs, familles et baigneurs sur les plages. »



JEAN CASTAIGNEDE

Conseiller municipal délégué à l'ostréiculture et aux métiers de la mer

Sa priorité : « Nous allons porter trois chantiers importants : la réhabilitation des perrés* dans les villages, le réajustement des critères d'attribution des cabanes conformément à l'intérêt du plus grand nombre et la mise en place d'une collaboration durable avec les représentants locaux des métiers de la mer. »

*ouvrages de protection contre la mer



NATHALIE HEITZ

Conseillère municipale déléguée aux marchés

Sa priorité : « Développer le marché de Lège bourg : l'étoffer et diversifier son offre commerciale. Plus globalement, nous voulons rendre plus attractifs les marchés de la Presqu'île hors saison et y privilégier les producteurs locaux. »

VOS ÉLUS COMMUNAUTAIRES

Cinq élus de la ville siègent à la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Nord (COBAN). Il s'agit du Maire, Philippe de Gonneville, de Laetitia Guignard, Gabriel Marly, Catherine Guillerm, François Martin. Installé le 6 juillet dernier, le conseil de communauté délibère sur le budget et les orientations du territoire en matière de développement économique, mobilité, aménagement du territoire, politique sociale de l'habitat, collecte et traitement des déchets, etc.

EN SAVOIR + : coban-atlantique.fr

Fin 2019, quand le budget primitif de l'année 2020 a été élaboré et adopté, personne n'aurait pu imaginer que Lège-Cap Ferret serait confrontée à une crise sanitaire. Aussi, toutes les prévisions budgétaires sont devenues obsolètes. Dans ces conditions exceptionnelles, quel sera le profil du budget 2020 ?

3 QUESTIONS À LAËTITIA GUIGNARD, 1^{ÈRE} ADJOINTE EN CHARGE DES FINANCES



« Notre budget devra absorber le choc de cette pandémie »

Laëtitia Guignard

COMMENT OPÉRER DES RÉAJUSTEMENTS BUDGÉTAIRES DANS UNE SITUATION AUSSI INCERTAINE ?

« L'exercice s'avère délicat : beaucoup d'incertitudes demeurent concernant l'impact économique et social réel de la crise. Il est par exemple difficile d'anticiper le déroulement de la saison touristique, qui dépendra à court terme du niveau d'assouplissement en matière de prescriptions sanitaires. Les conséquences de cette crise se feront sentir sur les exercices comptables des deux prochaines années, à l'échelle de la commune, mais aussi de l'intercommunalité, car c'est elle qui recouvre la cotisation foncière des entreprises (CFE) et la cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE).

Malgré tout, la construction du budget supplémentaire que nous présenterons au Conseil Municipal en septembre prochain, constitue l'une de nos priorités pour les 3 prochains mois.

Notre feuille de route est claire pour le budget : solidarité avec les plus fragiles, les acteurs économiques et les associations. »

QUELLES MESURES PRENDREZ-VOUS POUR TENTER D'ABSORBER LE CHOC ?

« Habituellement les économies réalisées sur la section de fonctionnement nous permettent de réinjecter ces sommes pour investir dans de nouveaux projets.

De façon totalement inédite, afin d'absorber le choc de la pandémie nous allons effectuer des arbitrages en matière d'investissement, en différant certaines opérations initialement inscrites au budget primitif : réduction d'environ 600 000 euros de l'enveloppe budgétaire consacrée aux travaux de voirie, réduction du programme de remplacement de la flotte automobile assortie de 150 000 euros d'économie.

En outre, l'instabilité réglementaire nous conduit à rester en veille permanente pour prendre en compte les nouvelles mesures d'urgence destinées à soulager les collectivités et à vérifier si notre commune est éligible ou non aux différents dispositifs d'allègement. Le projet de loi de finances rectificative mentionnera aussi de nouvelles dispositions. Si nous savons que l'Etat prendra en charge 50% du coût d'achat des masques, nous n'avons aucune précision sur les modalités d'attribution des subventions de l'Etat dans l'accompagnement des projets d'investissement des collectivités locales. »

QUE VOUS AUTORISE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE ?

« Grâce à une situation financière structurellement saine, et aux bons résultats de l'année 2019 nous avons pu prendre rapidement des mesures destinées à amortir les effets de la crise sur les populations fragiles et les forces vives de la Presqu'île. L'excédent de fonctionnement dégagé l'année dernière permet de financer, sans augmentation de la fiscalité locale, les diverses actions de solidarité (mise en place d'une ligne téléphonique de soutien psychologique, livraison de courses et de médicaments, etc...), d'aides aux entreprises (achat de masques, extension du périmètre des autorisations d'occupation du domaine public, etc...) et de soutien aux associations. Bien sûr, l'accompagnement des associations sera assortie de conditions juridiques et administratives précises : pas question de distribuer les fonds publics sans contrôle préalable. Les associations devront notamment produire un dossier financier complet afin que nous puissions leur attribuer, au cas par cas, une subvention exceptionnelle.

Dans le même temps, les ajustements budgétaires évoqués précédemment vont nous permettre d'amorcer les phases d'études de dossiers prioritaires, comme le programme de construction de logements communaux et saisonniers. »

TOUR D'HORIZON DE VOS INTERCOMMUNALITÉS : QUI FAIT QUOI ?

Les intercommunalités ont pris depuis plusieurs années une importance grandissante dans le paysage démocratique français. Elles assument de plus en plus de compétences, alors que leurs rôles ne sont pas toujours bien cernés par la population. En mai, le conseil municipal de Lège-Cap Ferret a été élu et avec lui, les conseillers appelés à siéger dans les structures intercommunales comme la COBAN, le SIVU... Focus sur les « interco » !

Depuis 2014, les citoyens prennent part directement à l'élection de leurs conseillers communautaires, autrefois désignés par les élus municipaux. Choisir ses conseillers communautaires (hommes et femmes à part égale), c'est logique et démocratique : en effet, ces hommes et ces femmes représentent les habitants au sein des instances intercommunales.

Dis, c'est quoi une « intercommunalité » ?

L'intercommunalité désigne les différentes formes de coopérations entre les communes. Pour une action plus efficace, pour faire mieux ensemble et proposer un meilleur service à la population, certains domaines peuvent être envisagés à un niveau extra-communal : la surveillance et la qualité des plans d'eau, les transports, la mobilité, le ramassage scolaire, la collecte et le traitement des déchets sont par exemple des compétences intercommunales.



VOS ÉLUS DÉLÉGUÉS :

Philippe de Gonneville
Laëticia Guignard
Gabriel Marly
Catherine Guillerm
François Martin

SES MISSIONS :

La COBAN est surtout connue pour sa compétence historique : la collecte et la gestion des déchets. Pourtant, elle a investi de nombreuses responsabilités au fil des années, parmi lesquelles le développement économique, l'emploi, le logement, la mobilité, le transport scolaire, la gestion des milieux aquatiques, la construction et la gestion d'équipements culturels et sportifs... C'est aussi la COBAN qui est compétente pour apporter la fibre (très haut débit) sur les communes membres.

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BASSIN D'ARCACHON NORD (COBAN) : BIEN PLUS QUE LA COLLECTE DES DÉCHETS !

Le 1^{er} janvier 2018, la COBAN, jusqu'alors Communauté de communes, est devenue la communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Nord, dite aussi COBAN Atlantique. Sur le Nord Bassin, c'est la seule intercommunalité au sens strict de la loi, les autres formations intercommunales sont des Syndicats ou des Commissions.

FICHE D'IDENTITÉ :

- Date de création : janvier 2004
- 8 communes membres : Andernos-les-Bains, Arès, Audenge, Biganos, Lanton, Lège-Cap Ferret, Marcheprime, Mios.

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN D'ARCACHON (SIBA) : MAÎTRE DES EAUX

FICHE D'IDENTITÉ :

- Date de création : juin 1964
- Le SIBA est un syndicat « Mixte ». Depuis le 1^{er} janvier 2020, ses membres se composent de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud (COBAS) représentant les communes d'Arcachon, la Teste de Buch, Gujan-Mestras et le Teich et de la communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Nord (COBAN), représentant les communes de Biganos, d'Audenge, de Lanton, d'Andernos-les-Bains, d'Arès, de Lège-Cap Ferret mais aussi de Mios et de Marcheprime.

VOS ÉLUS DÉLÉGUÉS :

À l'heure où nous bouclons, les élus délégués au SIBA n'ont pas encore été désignés. Ils sont choisis parmi les conseillers communautaires qui siègent à la COBAN, celle-ci étant adhérente au SIBA.

SES MISSIONS :

Le SIBA a été créé afin de collecter et nettoyer les eaux usées du bassin d'Arcachon, garantissant ainsi la qualité des eaux du Bassin, berceau de l'ostréiculture, activité historique du territoire. Depuis le 1^{er} janvier 2018, il exerce officiellement l'intégralité de la compétence "gestion des eaux pluviales urbaines". Côté assainissement, il gère et sécurise 3 systèmes indépendants, constitués de 5 stations d'épuration, de plus de 1 200 km de réseaux, de 7 bassins de sécurité et de plus de 450 postes de refoulement. Il facilite également les activités professionnelles et préserve les usages sur l'eau (dragage, réensablage...).

On le trouve aussi sur le terrain de la démoustication, de l'hygiène alimentaire, du contrôle des établissements de loisirs, la gestion du risque de submersion marine et même, depuis 2017, de la promotion de la marque territoriale partagée « B'A » (www.marque-bassin-arcachon.fr).



Les intercommunalités dont Lège-Cap Ferret fait partie, ce sont aussi...

Le Pays réunit les 3 intercommunalités **COBAN, COBAS** et Val de Leyre : 17 communes sont ainsi regroupées autour de grands projets de territoire.

Le SYBARVAL, est chargé de l'élaboration et de l'application du Schéma de Cohérence Territorial.

Le SIAEBVELG assure la gestion des eaux du Bassin et des étangs du littoral girondin.

Le Syndicat d'électrification d'Arès.

Les trois Syndicats intercommunaux du collège de Lège, d'Andernos et du Lycée Nord Bassin.

Le Syndicat à vocation unique (SIVU) : en charge de la surveillance des plages et des lacs du littoral Girondin.

POUR LES PLUS DE 60 ANS, LE CCAS EN FAIT TOUJOURS PLUS

Presque 40% des habitants de la commune ont plus de 60 ans, un chiffre en constante augmentation, à l'image de la tendance nationale. De nouvelles questions émergent : comment se déplacer, bénéficier d'une aide pour le ménage, les repas ou le jardin, déposer un dossier pour faire valoir ses droits, après 60 ans ? Derrière la porte du Centre communal d'action sociale (CCAS) : des interlocuteurs et des solutions.

Ouvert à tous les seniors pour l'ensemble des questions de la vie quotidienne, le CCAS propose une large palette de services pour bien vieillir chez soi. Aide au ménage, aux repas, aux courses mais aussi jardinage et petit bricolage, il fait le lien avec les équipes d'aide à domicile gérées sur le terrain par l'association ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) qui partage ses locaux. Il offre aussi une solution de transport sur-mesure à tous ceux qui ne peuvent plus conduire.

Repères

38,9% DE SENIORS SUR LA PRESQU'ÎLE

25,4% ONT ENTRE 60 ET 74 ANS

13,5% ONT PLUS DE 75 ANS

UN BUS À LA DEMANDE POUR LES AÎNÉS

Depuis plusieurs années, la Ville met un minibus à la disposition des + de 75 ans et des personnes à mobilité réduite. Objectif : rompre l'isolement ! Pour aller au marché, chez le coiffeur ou n'importe où sur la commune, le bus vient chercher les personnes chez elles, les attend ou les accompagne lors de leur rendez-vous et les ramène à leur domicile (1€ le trajet). Equipé

pour embarquer les fauteuils roulants, il peut même aller jusqu'à Bordeaux pour un rendez-vous médical. Pour le réserver, il suffit de s'inscrire au CCAS !

Côté logement, pour les plus de 60 ans valides et autonomes, le CCAS propose une offre alternative entre la maison individuelle et l'accueil en collectivité : la Résidence Autonomie.

INTIMITÉ ET CONVIVIALITÉ AUX SYLVES

Le CCAS est propriétaire de la Résidence Autonomie Les Sylves qui compte 55 logements, 49 studios pour des personnes seules et 6 T2 pour des couples.

« Chacun vit chez soi », explique Laetitia Depeyris, directrice du CCAS, « mais tous ont accès aux animations et au restaurant de la Résidence où un vrai chef officie derrière les fourneaux ! Dans un environnement sécurisé, un agent passe prendre des nouvelles tous les matins, c'est très rassurant pour les personnes âgées et leur famille. » Pour demander un logement ou, en cas de perte d'autonomie, une chambre à l'EHPAD, rendez-vous sur le site Interne : ViaTrajectoire. Sous l'égide de l'Agence régionale de Santé et du Département, celui-ci centralise toutes les offres d'accueil.



3 questions

à Laëtitia Depeyris,
directrice du CCAS

« L'INTERLOCUTEUR DE PROXIMITÉ POUR TOUTES LES QUESTIONS DES SENIORS »

Quelles sont les missions légales du CCAS envers les seniors ?

Le CCAS a des missions obligatoires comme l'instruction de certains dossiers d'aide sociale. C'est nous qui aidons les personnes dans les demandes pour l'APA (aide personnalisée à l'autonomie), pour obtenir l'ASPA (Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées) ou pour faire respecter l'obligation alimentaire. Depuis 2003, nous devons aussi tenir et mettre à jour le registre des personnes âgées isolées ou fragiles pour pouvoir les accompagner en cas de canicule ou de grand froid.

Il existe aussi des missions facultatives, lesquelles ?

En fonction de la volonté politique de la ville, celle-ci peut en effet, prendre d'autres compétences. Ainsi, à Lège, nous gérons une Résidence Autonomie et nous avons développé de nombreux services à la vie quotidienne : aide à domicile, bon énergie, épicerie solidaire, mais aussi, bus des aînés ou activités sportives et culturelles. Les élus ont, de plus, perpétué la tradition du colis gourmand de Noël, qu'ils apportent chaque année aux plus de 75 ans.

Et au quotidien, quel est votre rôle ?

Accueillir, écouter, travailler en concertation avec les familles pour apporter la réponse la plus adaptée à la demande. Logement, transport, santé, aide au maintien à domicile : nous sommes l'interlocuteur de proximité pour toutes ces questions. Et cela même si les personnes âgées ne peuvent pas se déplacer, puisque nous venons à domicile faire toutes les démarches !

À savoir

Pour figurer au registre des personnes âgées isolées ou fragiles, il faut s'inscrire auprès du CCAS.



SOCIAL ET SOLIDAIRE

Au cœur de ses missions, le CCAS veille particulièrement sur les plus fragiles des seniors, ceux qui deviennent dépendants ou ceux dont les revenus ne peuvent assurer un niveau de vie décent : « À l'épicerie solidaire, les seniors représentent 12% des usagers », souligne Laëtitia Depeyris. « Pour certains, nous complétons avec une aide financière qui permet de payer un loyer ou une facture énergétique. » La Ville, en partenariat avec le Comité d'Entraide, a d'ailleurs créé un Bon Énergie pour ses retraités les plus modestes en mettant à disposition un chèque d'une valeur de 150 €.



Quelques chiffres

- > AIDE À DOMICILE
110 BÉNÉFICIAIRES,
14 SALARIÉS
- > BUS DES AÎNÉS
510 INSCRITS,
90 USAGERS PAR MOIS

HÔTEL - BAR - RESTAURANT



LA MAISON DU BASSIN

C A P F E R R E T



Member of
Kaa
HOTELS

5 rue des Pionniers au CAP-FERRET - 05 56 60 60 63

www.lamaisondubassin.com



CPB Frères
ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT
LEGE CAP FERRET

05 57 70 36 32 - 06 81 56 28 17 - www.cpbfreres-maconnerie33.fr

Atelier Lavillenie Architectes



1, av. des Hironnelles

BP 21 - LES JACQUETS

tél. : 05 56 03 69 12

fax : 05 56 03 69 11

michel.lavillenie@orange.fr

SARL

THIBAUT PEREIRA
REALISATIONS BOIS

06 78 05 79 20

- OSSATURE BOIS
- AGRANDISSEMENT
- RÉNOVATION
- TERRASSE
- CLÔTURE
- PARQUET

CONSTRUCTION OSSATURE BOIS

Aménagement - Intérieur - Extérieur



Bati Bois

B.P 54 - 33970 Cap Ferret
06 85 53 61 10

www.bati-bois-33.com



ENTREPRISE MARQUET

Bâtiment : conception réalisation

NEUF & RÉNOVATION

ISOLATION
AGRANDISSEMENT
AMÉNAGEMENT

MAISON OSSATURE BOIS

Bardage
Isolation (*intérieur, extérieur, combles*)
Menuiserie - Parquets
Caillebotis - Terrasses
Clôture

06 68 77 10 11 - 05 56 03 70 10
entreprise.marquet33@gmail.com
9, av. du rond-point d'Arguin - L'Herbe
33950 LÈGE-CAP FERRET

PLAN CANICULE : SÉNIORS SOUS HAUTE PROTECTION

Pendant les mois chauds de l'été, le CCAS multiplie les initiatives de prévention envers les plus fragiles. Le « plan canicule » prévoit notamment une collaboration de chaque instant avec les acteurs médicaux du territoire.

En cas de canicule, les agents du CCAS téléphonent chaque jour pour prendre des nouvelles, assurent des visites régulières et distribuent des bouteilles d'eau. Pour orchestrer ce plan, le CCAS a constitué un registre des personnes concernées dans tous les villages de la Presqu'île, en ciblant en priorité les habitants âgés de plus de 65 ans, ceux qui souffrent de handicap et les plus de 60 ans en invalidité. Un listing également utile en cas de tempête... ou de pandémie.

POUR ÊTRE INSCRIT SUR LE REGISTRE PRÉVENTION OU POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

Centre Communal d'Action Sociale
79 av. de la Mairie 33 950 Lège-Cap Ferret.
Tel : 05 57 56 40 55



IL FAIT TROP CHAUD ? APPLIQUEZ LES BONS RÉFLEXES FRAÎCHEUR

- Utiliser ventilateurs, brumisateurs et gants humides pour éviter les coups de chaud
- Boire régulièrement de l'eau ou des boissons rafraichissantes
- S'abriter du soleil entre 12h et 16h en restant à l'intérieur
- Utiliser un chapeau à chaque sortie à l'extérieur
- Vous rendre dans des lieux climatisés comme vos commerces de proximité, la médiathèque, la Résidence Autonomie qui ouvre ses portes tous les après-midis si vous ne trouvez pas la fraîcheur chez vous
- S'inscrire au service de Transport à la Demande du CCAS qui peut vous transporter là où vous voulez sur la commune

VIE SOCIALE ET FESTIVE : DIRECTION LA MAISON DE LA FAMILLE !

Naturellement chouchoutés au sein de la Maison de la famille, les seniors peuvent participer à de nombreuses activités pour la plupart intergénérationnelles : loisirs créatifs, atelier mémoire, gym douce, atelier cuisine, atelier psychomotricité, yoga du rire, etc. Ils sont aussi cordialement invités aux expositions, aux débats/conférences et aux animations ponctuelles sur des thèmes tels que la santé, le bien vieillir, la mémoire patrimoniale...

MAISON DE LA FAMILLE

70, avenue de la Mairie
33950 Lège-Cap Ferret

Lundi > jeudi de 8h30 à 17h30 // Vendredi de 8h30 à 16h30

maisondefamille@legecapferret.fr

05.56.03.80.51

Info pratique

Perte d'autonomie ? Demandez l'APA

L'allocation personnalisée d'autonomie (APA) concerne toutes les personnes de plus de 60 ans qui constatent une perte d'autonomie importante dans les tâches de la vie quotidienne. Pour celles qui vivent chez elles, l'APA finance un plan d'aide à domicile. Pour celles qui sont en établissement, elle sert à financer les dépenses liées à la prise en charge de la dépendance.

VOUS SOUHAITEZ BÉNÉFICIER DE CETTE PRESTATION ?

Adressez-vous au CCAS qui instruira la demande et la transmettra au Conseil Départemental.



DÉMARQUE SÉCURITÉ PRIVÉE



*Notre métier :
votre sécurité !*

130 boulevard de la République
33510 Andernos-les-Bains
06 47 12 68 05 - 09 52 17 20 34
demarque securite privee@gmail.com
www.demarque-securite-privee.com

LOCATION VOILIERS et BATEAUX MOTEUR

Habitables-Dériveurs légers-Catamarans
Découverte du Bassin - Cours particuliers

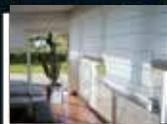


Guillaume Poitou
05 56 60 85 82
06 08 88 97 50

www.voileliberte.net



la Maison du STORE & de la fermeture



- Stores extérieurs & intérieurs
- Volets roulants
- Menuiseries PVC & ALU
- Motorisation
- Portails & Clôtures

www.maisondustore.fr

SAINT JEAN D'ILLAC
05 56 13 05 47

LE PORGE 33680
06 80 64 26 75

siblu
villages

Les Viviers

★★★★

Site d'exception sur la
presqu'île du Cap Ferret, le
camping Les Viviers rejoint
la famille Siblu villages !

Tél. : 05.56.60.70.04

Vente et location de
mobil homes.

siblu.fr



À la Bonne Franquette

Ets. Cuvado

HUITRES ET FRUITS DE MER À EMPORTER OU À DÉGUSTER SUR PLACE

05 56 60 72 06

port de Claouey, Lège-Cap-Ferret
huitrelabonnefranquette@orange.fr

À la bonne
franquette
Claouey



MARC PULON ÉLECTROMÉNAGER

135 bis, route du Cap Ferret - LE CANON - 33950 Lège-Cap Ferret
Tél. 05 57 70 02 17 - marc.pulon@orange.fr



Pinto Albino EURL

CHARPENTE - COUVERTURE
ISOLATION - LAMBRIS
OSSATURE BOIS

63 bis, avenue du Médoc
33 950 LÈGE CAP FERRET
Tél. 05 57 70 40 35

Pinto.charpente@gmail.com

A|E|2|M



MICHAËL MOREAU

06 23 64 08 09

LEGE CAP FERRET

ARTISAN ÉLECTRICIEN



BMIX

Menuiseries - Stores - Pergolas

LES SPÉCIALISTES À VOTRE SERVICE

Vente, installation neuf et rénovation :

Pergolas • Volets • Stores • Menuiseries

31, rue des Goélands - 33970 Cap Ferret
05 56 03 80 71 contact@bmix.fr

184, avenue du Mal Leclerc - 33130 Bègles
05 56 86 96 03 www.bmix.fr

UN RECORDMAN D'« À L'ABORD'ÂGE » S'ATTAQUE AU BASSIN !

Après le record de la traversée de l'atlantique à la rame, un membre de l'équipage d'« À l'Abord'Âge » se lance dans une nouvelle aventure plus locale, mais de portée internationale : une course d'aviron autour du Bassin.

Cet hiver, Bernard Gerbeau (71 ans), Philippe Michel (68 ans), Philippe Schucany (61 ans) et Philippe Berquin (60 ans) du défi « À l'Abord'Âge », ont traversé l'océan Atlantique à la rame à bord de leur canot insubmersible de 8 m de long. Un périple de 5 300 km qui a débuté le 10 décembre 2019 aux Canaries pour s'achever dans les eaux martiniquaises du Port de Robert le 19 janvier 2020. Bernard Gerbeau, licencié au club nautique

de Claouey, et ses trois compagnons, ont même battu deux records : celui de l'équipage le plus âgé ayant traversé un océan (avec 65 ans d'âge moyen) et celui du plus rapide, avec 29 jours et 22h d'efforts. Des performances rendues possibles grâce à une météo relativement clémente et la bonne ambiance à bord. Le mal de mer pour certains et deux débuts d'incendie n'ont pas entamé le moral des séniors.

LA PLUS GRANDE COURSE D'AVIRON EN EUROPE

Bernard Gerbeau s'attaque aujourd'hui à un nouveau défi « entre terre, sable et mer » : « Nous allons monter la plus grande course européenne d'aviron... sur le Bassin. Plus de 100 km entre Claouey, la Pointe du Cap Ferret et Arcachon » explique l'adhérent du club nautique de Claouey. L'association fait justement partie des organisateurs, avec le club d'Arcachon et la ligue d'aviron de Nouvelle Aquitaine. « On a décidé ça pendant le confinement. Il reste encore des détails à régler, mais le principe est calé » : top départ le 29 mai 2021 depuis le port de Claouey, pour enchaîner deux tours de Bassin et une boucle par l'Île aux Oiseaux,

avant une arrivée prévue à Arcachon vers 18h pour les meilleurs rameurs. « Nous attendons 20 à 25 équipages de 5 personnes, peut-être plus. Des équipages français bien sûr, mais étrangers aussi. Et pas seulement des sportifs chevronnés : nous voulons également organiser, en marge du principal parcours, une course inter-entreprises. Si elles créent leurs équipages, nous les entraîneront » annonce le « papy rameur », qui rêve de faire de ce premier rendez-vous « une grande fête du Bassin et de l'aviron, à reconduire tous les deux ans ».

Clin d'œil

Les « 3Philippe.Bernard » cherchent un acheteur pour leur canot. Ils l'avaient promis avant d'embarquer : l'argent de la vente sera reversé à une association de lutte contre les maladies rares. Parole de marins.

**Vous voulez participer ?
Faire partie des bénévoles ?
Appelez Bernard Gerbeau
au 06 85 96 40 28.**



FAIRE CONFIANCE À LA NATURE POUR VALORISER LES ESPACES VERTS

Engagée en coordination avec le SIBA dans la démarche, « zéro phyto » depuis plus de 10 ans, Lège-Cap Ferret vient de mettre en place une « gestion différenciée » pour ses espaces verts. Concrètement, cette gestion se traduit par l'adoption de techniques qui préservent tout à la fois l'identité singulière du paysage de la commune et sa biodiversité exceptionnelle. Il ne s'agit pas de façonner un paysage en mode horticole, mais de l'accompagner dans l'expression de sa belle naturalité.

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE

Depuis 10 ans, Lège-Cap Ferret est engagée dans la démarche zéro-phyto, aux côtés du Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA). Par la restriction d'utilisation des produits phytosanitaires, la commune s'est engagée dans un principe responsable et vertueux pour la protection de la qualité de l'eau, le respect de la biodiversité et la préservation de la santé humaine.

Pour aller plus loin dans cette démarche, Lège-Cap Ferret met en place des méthodes alternatives d'entretien de ses espaces verts et voiries afin d'intégrer des

principes plus écologiques (respect de la flore sauvage, réduction de fauche, etc.) et économes en intrants (eau, carburants, etc.). Cette démarche est aussi conduite avec le SIBA.

Ce plan de gestion a ainsi pour vocation de formaliser les démarches déjà entreprises par la commune depuis de nombreuses années et d'acter les objectifs futurs de gestion.

La gestion différenciée a pour objectif de ne pas appliquer à tous les espaces communaux le même type de soins, afin d'être plus compatible avec les enjeux de préservation de l'environnement.

LES INVASIVES, UNE MENACE POUR LA BIODIVERSITÉ

Pas question pour autant de laisser les invasives s'installer. Après la spartine et la jussie, la griffe de sorcière aurait aujourd'hui une fâcheuse tendance à coloniser les espaces naturels, les plages notamment. « Elle arrive désormais jusqu'au Mimbeau », s'inquiète Catherine Guillem. « Les campagnes d'arrachage manuel ont commencé, comme à la conche des Jacquets, le 20 juin dernier, où les riverains ont été invités à participer. » Merci aux particuliers de contenir la griffe de sorcières dans leur jardin !

LES INSECTES, LES OISEAUX ET LES COQUELICOTS REVIENNENT

La gestion différenciée, c'est donc intervenir autant que nécessaire, particulièrement au cœur des bourgs, mais aussi peu que possible, voire pas du tout sur certaines zones qui sont juste fauchées une fois par an après la floraison.

« En retardant un peu la fauche des prairies et bords de route », souligne André Despujols, responsable du service des espaces verts, « nous profitons plus longtemps d'un paysage sauvage et nous pouvons ainsi voir revenir insectes et oiseaux jusque sous nos fenêtres. Cette gestion doit renforcer une prise de conscience au regard de notre environnement : nos 10 villages sous les pins, sous les arbousiers et sous les chênes sont aussi des habitats naturels favorables à de nombreuses espèces végétales ou animales. »

Ainsi, moins contraint par l'Homme, le paysage se transforme.

À Lège-Cap Ferret, voilà plusieurs années que les coquelicots, marguerites, achillées, vipérines, hélianthes, centaurées... ainsi que quelques petites orchidées fleurissent nos trottoirs, nos chemins, nos places..., pour le plus grand bonheur des yeux, et avec une gestion raisonnée de l'argent public : zéro travail du sol, zéro semences et plants, zéro engrais, zéro arrosage...



Coupez l'eau aux moustiques !

Entre terre et eaux, la Presqu'île a toujours vécu avec ce petit ennemi estival mais très agaçant qu'est le moustique dit commun. Après l'Etablissement interdépartemental pour la démoustication du littoral Atlantique (EID) dissout le 31 décembre 2019, c'est le SIBA qui a en charge la lutte contre sa prolifération. Celui-ci ne peut pas traiter les moustiques adultes (seule l'ARS, l'agence régionale de santé, est habilitée à le faire en cas de crise sanitaire grave), mais il mène au printemps des opérations préventives de destruction des gîtes de larves.

Bien implanté sur le Bassin depuis l'année dernière, un nouvel indésirable, le moustique tigre, est aussi revenu avec les premières chaleurs. Urbain, minuscule, ne dormant jamais, il est partout et peut pondre dans toutes les eaux rendant impossible tout traitement, même préventif... Une seule solution pour éviter sa prolifération : vérifier sur les terrasses, dans les jardins qu'aucune eau ne stagne dans un pot, une bêche ou autres contenants, et ce au minimum 2 fois par semaine.

EN SAVOIR +

Contactez le SIBA :
www.siba-bassin-arcachon.fr
05 57 76 08 77

Explications

Questions à Catherine Guillerm, adjointe à l'environnement et au développement durable

Pourquoi mettre en place une gestion différenciée des espaces verts ?

À Lège-Cap-Ferret, la nature est omniprésente, elle occupe plus de 80% de la surface du territoire. Dans un contexte de réchauffement climatique, d'érosion de la biodiversité, de réduction des richesses naturelles, la Commune doit impérativement garantir la protection de ses espaces naturels et espaces verts. C'est notre contribution à l'échelon mondial et c'est notre engagement, auprès des habitants, à préserver durablement l'environnement qui fait grandement notre qualité de vie.

Depuis 10 ans, avec l'appui du SIBA, nous avons supprimé l'utilisation des produits phytosanitaires (herbicides, pesticides...) source de pollution de l'eau et représentant un danger pour la santé.

Depuis 2018, nous changeons progressivement nos pratiques afin de mieux prendre en compte les écosystèmes dans lesquels nous vivons, et de les privilégier. Cela s'appelle « la gestion différenciée » des espaces verts.

Gestion différenciée, en quoi cela consiste-t-il ?

La gestion différenciée consiste à pratiquer un entretien adapté et naturel de chaque espace vert en fonction de ses caractéristiques écologiques et de son usage.

Pour cela, nous avons fait un travail d'inventaire du patrimoine vert communal afin d'identifier l'ensemble des caractéristiques et des besoins de chaque espace (nature des sols, unité paysagère, exigences écologiques, fréquentation et usages). Puis nous les avons classés en trois catégories : Bourg fonctionnel, Rupture d'urbanisation, Zone naturelle. Chaque catégorie à sa propre gestion, tenant compte de ses spécificités

Comment cela se traduit-il concrètement ?

Le Bourg, site avec une fonction sociétale forte, est l'espace qui reçoit le plus de soins car il bénéficie d'une approche plutôt « jardinée », avec un fleurissement horticole (mais avec des plantes vivaces, locales et peu consommatrices en eau) et des tontes de pelouses régulières.

Les Ruptures d'urbanisation (espaces verts entre les villages, contre-allées, placettes végétalisées, front de bassin...) participent à l'ambiance « nature » de la commune et sont des indispensables couloirs de biodiversité. Aussi, ces espaces reçoivent très peu d'intervention, essentiellement une fauche tardive afin de favoriser le fleurissement naturel et la protection des habitats de la microfaune.

Enfin pour les zones naturelles (dunes forestières, zones humides, prairies...), dont la priorité est de protéger leur valeur écologique, aucune intervention est réalisée, sauf dans deux cas : la lutte contre les plantes invasives et la protection de la population (élagage...).



Catherine Guillerm





VISAGES ET PAYSAGES

MOI, LE VÉNÉRABLE CYPRÈS DE L'HERBE

Mon vrai nom est *Cupressus macrocarpa*, mais vous pouvez m'appeler cyprès de Monterey, cyprès de Lambert ou cyprès de Californie. J'ai en effet mes origines dans ce grand état des Amériques, où ma famille pousse au bord du Pacifique. Moi, je suis un expatrié : j'ai grandi au bord du Bassin. C'est le philanthrope Léon Lesca, le père de la Villa et de la Chapelle Algériennes, qui m'a mis en terre, avec quelques congénères exotiques : mimosas et palmiers... À l'époque, dans les années 1920, bien avant les routes goudronnées, la Presqu'île était une langue de sable et de forêt foulée par des douaniers, les gardiens du nouveau phare et la famille Lesca.

La forêt recouvre 75% de la Presqu'île. L'arbre y est roi et partout en son royaume : comme ce vénérable cyprès de Monterey, enraciné depuis le début du 20^{ème} siècle au cœur du village de l'Herbe, trônant au centre d'une placette végétalisée, à quelques centaines de mètres derrière La Chapelle Algérienne. Léon Lesca en personne l'aurait planté. Une chose est sûre : ce remarquable spécimen a une longue histoire à raconter...

À L'ABRI DES TEMPÊTES (OU PRESQUE)

J'y ai grandi entouré d'amis, tous du coin : des chênes, des pins, quelques bouleaux. On a poussé parmi les rires des enfants batifolant dans le parc de la Villa et sur la petite plage au pied de la chapelle. Le temps et les hommes ont fait leur œuvre : quelques sujets ont servi de bois de chauffage, d'autres sont tombés à terre sous les coups de bûtoirs du vent de noroît.

Moi, j'ai eu de la chance. Mon feuillage persistant en forme d'écaïlle n'a pas été inquiété par les embruns et mes racines se plaisent dans le sol marécageux. Plutôt à l'aise en climat océanique, j'ai tout de même essuyé des tempêtes et des coups de tabac à vous décoller la pulpe ! Mais, bien à l'abri derrière la dune, dans une sorte de cuvette naturelle, j'ai été préservé...du moins jusqu'en décembre 1999 : là, alors que j'avais déjà atteint les 30 mètres de haut et un âge vénérable pour ceux de ma race, j'ai subi l'un des plus effroyables ouragans de ma longue existence ! Des bourrasques à plus de 200 km/h se sont engouffrées dans ma ramure en plateau avec une telle violence que j'ai dû céder plusieurs centimètres de racines. Je suis pourtant bien planté avec mon tronc de 7,80 m de circonférence !



Ils l'ont dit *Anthony Melka*

« C'est le boss, le patron : son diamètre, sa prestance, son énergie en imposent. Il nous dit "je suis plus puissant que vous". Alors on se sent forcément humble face à lui. »



CES HOMMES QUI M'AIDENT À VIVRE

Aujourd'hui, grâce aux soins des arboristes grimpeurs de la ville, Jean-François Pétraz et Anthony Melka, qui taillent juste ce qu'il faut dans mes branches centenaires, je me laisse moins impressionner par les aléas météorologiques... et je fais encore du vert ! J'aime les sentir dans mes branches, au creux de mon tronc : tous les deux ans, ils me redonnent de la force et, en échange, j'essaie de leur transférer un peu de mon équilibre. Qui sait quand ma sève s'arrêtera de couler ? Personne, pas même un arbre vénérable, ne peut dire combien de cernes il lui reste à tracer. Alors je profite du calme et de la vue sur le Bassin, au centre d'une petite prairie fleurie que des hommes (ignorants, comiques, ou les deux à la fois) ont baptisé « place des Cèdres ». Les amoureux, toujours, viendront s'abriter sous ma frondaison et les enfants faire la ronde autour de mon tronc. Passez me voir, à l'occasion...



Ils l'ont dit

« Pour moi, ce cyprès, c'est un sage. Le sage du quartier. Il est là depuis si longtemps, il a vu tellement de choses, qu'il impose le respect. »

Jean-François Pétraz



PAROLES DE CONSOMMATEURS

Consommation : que vous a appris la COVID ?

Même si la crise de la COVID n'est pas encore terminée, les habitants de la Presqu'île ont repris le chemin des clubs, des cafés, des salons de coiffure et des restaurants en même temps que celui des plages. Ont-ils changé leurs habitudes de consommation ? Ont-ils pu conserver, malgré tout, un lien avec leurs commerçants et artisans pendant le confinement ? En ont-ils profité pour prendre des résolutions ? Le point avec quelques « consomm'acteurs » locaux.



Claudine
Appesberro,
Cap Ferret

« Les pros restent des pros »

« En confinement, je n'ai pas voulu, comme certaines de mes amies, me faire des couleurs ou des mèches. Je suis restée comme j'étais... Mais j'avais hâte de retourner chez mon coiffeur préféré sur la Presqu'île ! Très tôt je me suis inscrite sur la liste d'attente, si bien que j'étais la première sur le siège le jour de la réouverture. Tout était très bien organisé et je savais que mon coiffeur prendrait toutes les précautions sanitaires nécessaires : il avait sorti un fauteuil sur deux, un bac sur trois était condamné et du plexiglass était installé entre chacun d'eux. Lui était masqué et portait des gants, tandis que les clientes devaient mettre un masque.

À l'extérieur, il avait installé un petit salon de jardin pour faire patienter les suivantes. Une délicate attention ! Les pros le restent même en confinement : je me souviens l'avoir vu préparer son salon deux semaines au moins avant la réouverture. Le jour J tout était prêt pour nous accueillir. »

Hector Vergnes, Lège

« Acheter moins : ok.
Surfer moins : non ! »

« Pendant le confinement, j'ai mal vécu l'interdiction d'aller surfer. Je suis licencié au SCP* et en tant que compétiteur, j'ai besoin de m'entraîner. Heureusement, nos coaches nous ont envoyé des vidéos pour travailler le physique. Et chaque jour, les sportifs de mon groupe proposaient leurs propres exercices. Grâce à ces échanges, j'ai conservé mon niveau et j'ai même renforcé mon gainage ! Quand les plages ont rouvert en mode dynamique, j'ai foncé à l'eau. Je n'avais pas envie d'aller dans les bars, les restos ou flâner dans mon surfshop. Ça ne me gêne pas trop de consommer moins... Je peux me passer de beaucoup de choses, mais j'ai compris pendant cette période que si je ne surfais pas, si je n'avais pas de contact avec l'océan, je n'étais pas moi-même. »

*Surf Club de la Presqu'île :
<https://www.surfingcapferret.com>

Didier Darcam, Lège

« Je n'ai rien changé »

« j'ai l'habitude d'aller chercher mes cigarettes et mon journal le matin. Mon buraliste était organisé : il avait mis des panneaux pour expliquer qu'il fallait faire la queue dehors, il portait un masque et avait installé un plexiglass sur son comptoir. Les gestes barrières étaient respectés. Bien sûr, pas question de sortir pour tout et n'importe quoi. On a fait très attention, mais par principe, nous n'avons rien changé à nos habitudes de consommation. Nous sommes restés fidèles aux professionnels du coin : j'ai fait mes courses dans les commerces de proximité. Ah si ! J'ai quand même modifié un peu ma routine quotidienne en y incluant des séances de sport : comme mon épouse est une talentueuse cuisinière, j'ai pris un peu de poids en confinement. »

Ils nous racontent...

« Produits issus du petit commerce local et légumes de notre potager »

« Comme il était compliqué de se faire livrer pendant le confinement, nous nous sommes d'abord tournés vers les drives... mais rapidement, ils ont été saturés. On a donc fait des courses chez nos commerçants habituels – ceux qui étaient quand même ouverts – avec des achats plus massifs, sans pour autant rentrer dans la folie des pâtes et du riz à la tonne ! Pour préserver les finances dans cette période incertaine, on a acheté moins cher, mais aussi beaucoup plus local histoire de soutenir le petit commerce qui en avait bien besoin. Par exemple, on allait chez le marchand de légumes qui venait à Claouey une fois par semaine et on évitait d'acheter les pizzas surgelées pour privilégier le pizzaiolo du coin. J'ai travaillé dans la restauration, je sais à quel point la confiance des

clients peut faire la différence... J'ai aussi appris à gérer les stocks : avoir le congélateur plein, ce n'est pas mon truc, alors on a mangé à flux tendu.

Une fois le déconfinement annoncé, nous sommes restés très prudents. Pas question de prendre des risques inutiles : on a continué à consommer en portant nos masques fabriqués maison, avec le gel hydroalcoolique dans la poche. Cette période nous a forcés à prendre de saines habitudes : ne pas laisser les produits se périmier, ne pas jeter la moitié des yaourts ou le lait ouvert sous prétexte que la date est un peu passée. Et aujourd'hui, on est super fier de manger les légumes de notre potager en permaculture, réalisé pendant le confinement ! »

Yannick et Sabine Miniayloff et leurs enfants, Claouey ”

Les grandes manifestations culturelles – concerts, fêtes, et expositions – ont dû être annulées pour cause de pandémie, mais la Ville a imaginé une programmation estivale différente, accessible, joyeuse et variée. La culture et le plaisir seront toujours au rendez-vous à Lège-Cap Ferret.

L'ÉTÉ À LÈGE- CAP FERRET... QUAND MÊME !

Kevin Dylan Velours pratique la profession – que l'on pensait éteinte – de crieur public. Perché sur ses échasses, c'est lui qui, dès le 18 juillet, a déambulé entre les étals des marchés de la Presqu'île pour annoncer la saison culturelle de Lège-Cap Ferret. Oyez ! Oyez !

Pandémie oblige, les concerts, les grandes fêtes de villages, les marchés gourmands ne pourront pas avoir lieu. Oui, à Lège-Cap Ferret comme

ailleurs, cet été 2020 aura une saveur particulière. Mais les services de la Ville ont malgré tout tenu à faire venir les artistes sur la Presqu'île et ont mis au point des formules inédites, compatibles avec les protocoles sanitaires en vigueur. Au programme de ce cru 2020 : des déambulations théâtrales, des séances de cinéma en plein air, des conférences, des spectacles familiaux et des lectures pour les enfants.

17/18/19
juillet 2020



Fête de la MER et des LITTORAUX



La fête de la mer et des littoraux

Initialement prévue au mois de juin, la deuxième édition de la fête de la mer et des littoraux se tiendra le week-end du 17 juillet. Ces journées destinées à valoriser le patrimoine marin de la Presqu'île se déclinent en quatre thématiques : « plages sans plastique », « plages dynamiques », « vacances apprenantes » – avec des ateliers pour les plus jeunes autour du cerf-volant – et « découvertes des milieux naturels ». Une exposition de Frédéric Lamothe présentera des photos des fonds marins du Bassin... à voir à la salle d'exposition du Canon.

Egalement annulées pendant le confinement, les conférences d'histoire de l'art auront bien lieu cet été. La première s'est déroulée le 17 juillet à 20h, dans la chapelle de Pirailan sur le thème « Le Radeau de la Méduse ». Rendez-vous le 7 août pour devenir incollable sur l'art de rue avec « le street art dans tous ses états ».



LE PROGRAMME DES SCÈNES D'ÉTÉ

30 JUILLET

« *Bulle et Bling* »

par la compagnie la Ravine rousse.
Place Ubéda au Canon à 19 h. Dès 4 ans.

5 AOÛT

« *Objectif Miami* »

par la compagnie Les Dolphin Apocalypse :
théâtre de rue déjanté. Place Michel Martin
au Cap Ferret à 19 h. Dès 6 ans.

13 AOÛT

« *Welcom ! (or not...)* »

par la compagnie Tout par terre :
jonglerie de comptoir. Place Ubéda au Canon, à 19h.
Dès 4 ans.



18 AOÛT

« *Comme un vertige* »

par la compagnie Avis de tempête :
cirque aérien et musique live, place de Bertic à Claouey
à 19 h. Pour les familles.



27 AOÛT

« *Un K-way nommé désir* »

par la compagnie K-way. Théâtre gestuel, burlesque et
musical. Parvis de la Chapelle de l'Herbe, à 19 h. Dès 6 ans.

29 AOÛT

« *No man's land* »

par la compagnie Paul les oiseaux. Danse contemporaine.
Place Michel Martin au Cap Ferret, à 19 h.



PLACE AUX CLOWNS, À LA DANSE ET À LA MUSIQUE LIVE

Spécialement conçues pour les familles
et les enfants à partir de 4 ou 6 ans, les
scènes d'été se déroulent de fin juillet
à fin août sur les places des villages.
Au programme de la saison : des jeux
clownesques, des chorégraphies
déjantées, de la jonglerie de comptoir, de
la danse contemporaine et de la musique
Live.

**Tous les spectacles sont gratuits mais
attention, les jauges sont réduites. Il
est fortement conseillé de réserver ses
places auprès de l'accueil de la mairie,
au 05 56 03 84 00.**

LE CAP FERRET MUSIC FESTIVAL : BEST OF

La crise sanitaire n'aura pas permis
d'organiser la 10^e édition de ce
festival international de musique.
Avant de retrouver la 10^e édition
bis en 2021, du 4 au 11 juillet, les
amateurs de musique et moments
magiques ont retrouvé le best of des
9 éditions précédentes sur le site
www.capferretmusicfestival.com. les
master classes ont été animées sur le
compte Facebook du festival par les
professeurs.

DES STAGES DE DANSE ET DE MUSIQUE

Avis aux artistes ! L'école de musique propose un stage pour ceux qui veulent s'initier à la pratique d'orchestre, les 4,5 et 6 août sous la halle de Lège. Et pour les danseurs qui souhaitent découvrir les techniques du hip hop contemporain ou du ragga, l'école de danse organise un stage les 20 et 21 août pour les enfants et le 22 et 23 août pour les adultes, salle des sports Chemin du Cassieu.

Renseignements et inscriptions auprès de la mairie de Lège-Cap Ferret :
05 56 03 84 00



DES LECTURES POUR LES PETITS

La médiathèque de Petit Piquey propose des lectures pour les plus jeunes à partir de 3 ans, sous la forme de Kamishibai : une technique de conte japonaise utilisant un petit théâtre d'images. Rendez-vous le 25 juillet, le 1^{er} août et le 25 août à 10h30 dans les jardins de la médiathèque. La jauge est de 12 enfants maximum.

Réservations obligatoires auprès de la médiathèque :
05 56 60 81 78.



Des séances de cinéma en plein air

VENDREDI 17 JUILLET

à 22h Plage Bertic à Claouey (au bout de l'avenue Michelet) :
Blue crush

MARDI 21 JUILLET

à 22h Plage du Phare au Cap Ferret (à côté du cercle nautique du Ferret) :
Le Grand Bain

SAMEDI 25 JUILLET

à 22h avenue de la gare à Lège (ancienne gare de Lège) :
Jalousie

SAMEDI 01 AOÛT

à 22h Plage du Phare au Cap Ferret (à côté du cercle nautique du Ferret) :
A Star is born

VENDREDI 7 AOÛT

à 22h Plage de Bertic à Claouey :
L'extraordinaire voyage du fakir

VENDREDI 21 AOÛT

à 22h Ancienne gare de Lège :
La couleur des sentiments



Plusieurs fois par semaine, les adhérents du club de cyclotourisme de Lège-Cap Ferret se donnent rendez-vous au départ de l'ancienne gare de Lège pour des balades qui peuvent dépasser les 100 km. Un quart des rouleurs sont... des rouleuses, à l'image de la Présidente de l'association, Danielle Capsec Laporte, 75 ans dont 13 au compteur du club.

LES RANDOS DU CLUB CYCLO

« Notre club a été fondé en 1979 par des femmes. Il n'y avait pas de messieurs. A l'époque, tous les sports étaient réunis sous la bannière de l'Union Sportive de Lège-Cap Ferret. Puis tout a été réorganisé sous Michel Sammarcelli et l'on est devenu indépendant. Depuis, les hommes nous ont rattrapés : ils représentent les trois quarts de nos 59 adhérents » sourit la présidente.

GROS ROULEURS ET PETITS PROMENEURS

Tous les mardi et vendredi après-midi (le matin en été), les cyclistes se retrouvent au pied du club, à l'ancienne gare de Lège pour s'élancer sur les pistes. Au programme : 60 km pour les plus dynamiques, une petite quarantaine pour les autres. « *L'ambiance entre pédaleurs et non pédaleurs est excellente. Ces messieurs sont solidaires et nous abritent quand il y a du vent. Nous roulons dans leurs roues* » reconnaît Danielle qui effectue encore ses 120 km hebdomadaires... « *mais à la vitesse des promeneurs* ». L'association participe à plusieurs animations municipales, dont le Téléthon au cours duquel elle a réuni plus de 800 euros en 2019. Un record.

2 JOURNÉES « GRANDE RANDONNÉE »

Les bonnes tables régionales sont des points de rencontre lors des nombreuses balades organisées par les membres du bureau. Même si la moyenne d'âge est plutôt élevée dans le groupe, une sortie mensuelle qui dépasse les 100 km emmène les cyclistes sur les terres blayaises, bazadaises ou à la pointe du Verdon. Chaque année, le peloton va sillonner les routes hors communes au cours de deux séjours : après Seignosse et les Landes début mai, il partira dans le Gers en septembre. Au programme : vélo le matin avec les nouveaux maillots aux couleurs de Lège-Cap Ferret... et visites l'après midi.

En juillet pour les rouleurs chevronnés, il y a toujours possibilité de s'inscrire à l'étape amateur du tour de France !

Bon plan

Vous voulez tester une balade ? Le club de cyclotourisme de Lège-Cap Ferret peut recevoir 3 personnes non adhérentes pour un essai. L'été, il lui arrive même d'accueillir des touristes ou d'autres clubs de France gratuitement.

CONTACT

Présidente Danielle Capsec Laporte : 07.82.89.83.99.
capsecclaportieredani@free.fr
 Adhésion : 60 euros.

Dans chaque numéro, une habitante ou un habitant invite Presqu'île dans sa cuisine et livre sa meilleure recette, concoctée avec des produits du pays.



VISAGES ET PAYSAGES

LA CHARLOTTE AUX FRUITS DE L'ÉTÉ, PAR ROSE-MARIE JEAN

Depuis toute petite, elle a la passion des voyages. Sa vie professionnelle l'a menée de l'Asie aux États-Unis, mais c'est au Cap Ferret qu'elle a toujours aimé se ressourcer, dans son chalet Rousseau aménagé au milieu des années 80. C'est là, au milieu des pins, non loin du sémaphore, qu'elle vit toute l'année, fait ses courses, son jardin et cuisine pour ses proches du monde entier. Cet été, ils viendront nombreux goûter à sa charlotte aux fruits, un dessert qui lui ressemble : coloré, élégant, simple mais précis, avec un zeste d'espièglerie.

Le petit plus du chef

« Aussi savoureux avec des fraises qu'avec d'autres fruits frais, ce dessert simple, sans cuisson, est parfait pour l'été et l'automne. J'aime le réaliser avec des prunes, du fromage blanc de brebis et, parfois, quelques morceaux de gingembre confit. »



Ingrédients (pour 4 personnes)

- 1 citron vert
- 1 feuille de menthe fraîche
- Miel bio de la cabane du Résinier
- 24 biscuits de dégustation à la cuillère
- 500 gr de fraises
- 1 sachet de sucre vanillé
- 500 gr de fromage blanc bio

PRÉPARATION

Pour la charlotte

1. Chauffer le miel dans une casserole jusqu'à ce qu'il prenne une teinte ambrée. Faites refroidir ce sirop hors du feu en y laissant infuser la feuille de menthe avec un peu de zeste de citron. Puis retirer la menthe et réserver le sirop.
2. Rincer et équeuter les fraises, les couper en deux dans le sens de la hauteur.
3. Saupoudrez les fraises du sucre vanillé. Y ajouter le zeste de citron vert (en réserver un peu).
4. Tremper chaque biscuit dans le sirop et tapisser le fond d'un moule à charlotte ou autre récipient.
5. Mettre une couche généreuse de fromage blanc, une couche de fraises et ainsi de suite jusqu'à remplir le moule. Terminer par une couche de biscuits.
6. Mettre au réfrigérateur, 3h minimum.

Pour le coulis de fraises

Pour améliorer la charlotte, faites un coulis avec le reste des fraises.

1. Mettre le restant de fraises dans un bocal et le mixer grossièrement en y ajoutant un tiers de jus de citron vert.
2. Réservez au frais.
3. Dresser la charlotte en la nappant avec le coulis.

En accompagnement, Rose-Marie vous conseille un smoothie de fruits rouges bien frais... toujours avec un zeste de citron vert.



Elle l'a dit

« De retour des États-Unis où j'ai travaillé pendant 15 ans, j'avais envie de calme, d'authenticité et d'espace. Le Sud Est de la France ? Très peu pour moi ! Il y a 35 ans, le Cap Ferret était une terre vierge ou presque, et ça me convenait parfaitement. J'ai décoré mon petit chalet sans en modifier la structure. Maintenant, c'est notre maison de famille. Il ne faut rien changer au Cap Ferret : c'est à nous de nous y adapter. »

Rose-Marie Jean



QUESTIONS DE GOÛT

Sa boisson ?

L'eau du robinet du Cap Ferret, pure !

La saveur de son enfance ?

La cannelle me rappelle ma grand-mère autrichienne, qui nous préparait des gâteaux traditionnels de Noël avec cet épice.

Son dessert ?

Je suis née en Kabylie et j'ai vécu au Maroc où j'ai goûté le fameux Makroud : une gourmandise aux dattes et au miel.

Pour l'apéro

Un verre de vin rouge – un seul, mais du Saint Émilion !

Son dernier coup de cœur gastronomique ?

Un canard laqué à Hong Kong.

Son péché mignon ?

Pour mon bonheur et mon malheur, j'ai découvert les dunes blanches.

Un produit qu'elle aime travailler ?

Le riz, car on peut l'accommoder de toutes les manières : relevé, salé, sucré, au lait...



CapImmo 
Cap Ferret

DE LA LOCATION À LA VENTE

**De l'appartement pour un week-end
ou de la maison pour des moments en
famille, laissez vous tenter par le charme
de nos biens au coeur du Cap Ferret.**

**Benoit et Cyril sont à votre écoute pour
que ces moments soient inoubliables.**



CapImmo 
Cap Ferret

181, route du Cap Ferret 33950 LÈGE-CAP FERRET - **Face à la Mairie du Canon**

05 56 03 64 63 / 06 12 25 32 65 - cap.immo@wanadoo.fr

www.cap-immo.net

AVRIL 1945 : PREMIÈRES ÉLECTIONS MUNICIPALES APRÈS LA LIBÉRATION !

Seconde Guerre mondiale. L'Occupation repousse les élections municipales qui auraient dû avoir lieu en 1941. Quatre ans plus tard, la Libération remet les pendules démocratiques en marche : le 1^{er} tour de scrutin est programmé le dimanche 29 avril 1945. A Lège comme ailleurs, les mœurs ont évolué : les femmes ont enfin le droit de voter.

Les habitants de la commune (qui n'est encore formée que de 5 villages : Lège, Claouey, Le Four, Les Jacquets, Petit Piquey) se pressent dans les deux bureaux de vote de 8h à 18h. 812 électeurs sont inscrits. Au premier tour, le taux de participation dépasse les 74% et un peu moins de 73% au 2^{ème} tour. Il faut élire 12 conseillers municipaux parmi les 28 candidats... tous des hommes. Et ce sont d'ailleurs les candidats eux-mêmes qui tiennent les bureaux de vote.

électeurs sachant lire et écrire. Pour ces 1^{ères} élections après-guerre, l'isoloir est encore une invention récente puisqu'elle date de 1913, tout comme l'enveloppe du bulletin. Avant, ce dernier était plié en deux et remis au président du bureau qui le glissait dans l'urne. Pas vraiment un vote secret...

Il faudra attendre un an, en avril 1946, pour voir apparaître le vote par procuration. Et encore, il est réservé aux marins, militaires stationnés outre-mer et fonctionnaires des navires câbliers et de commerce !

Les assesseurs sont les deux plus jeunes et les deux plus âgés des

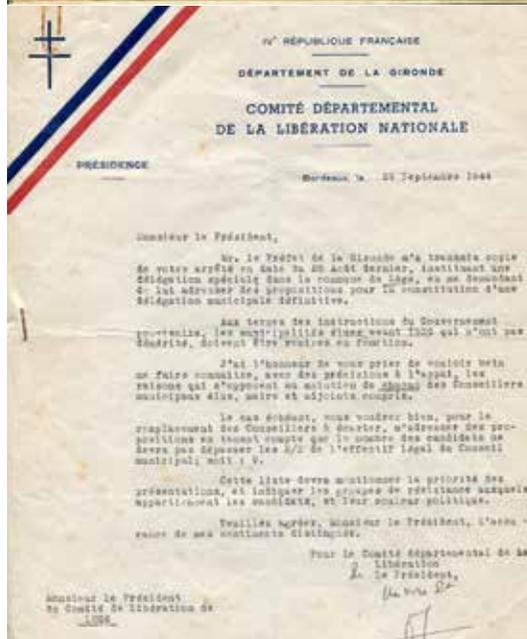
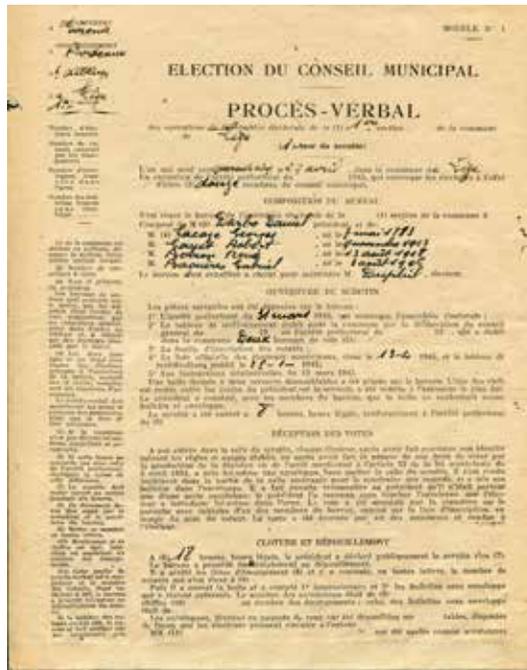
12 millions de françaises votent pour la 1^{ère} fois

Ces dames attendent leur tour dans la file face aux isoloirs. Du jamais vu :

ce 29 avril 1945, douze millions de Françaises glissent pour la première fois leur bulletin dans l'urne, un siècle après les hommes. Le Général de Gaulle en personne les a libérées le 21 avril 1944, en signant, depuis Alger, l'ordonnance qui leur accorde enfin ce droit, ainsi que celui d'être élues, donc de se présenter comme candidates. Toutefois, à Lège, en ce jour électoral, aucune femme n'est présente sur les listes de candidats. Le 19 mai 1945, au cours de l'installation du conseil municipal, c'est Daniel Darbo qui est élu maire à la majorité absolue au 1^{er} tour, encadré par Robert Gayet et Joseph Lacaze, ses 1^{er} et 2nd adjoints. Le 3 juin, lors de la première séance du conseil municipal, l'atmosphère est solennelle : la décision est prise de nommer une artère principale de la commune « avenue du Général de Gaulle » :

« En reconnaissance des bons et loyaux services rendus à la France par le Général Charles de Gaulle, monsieur le Maire serait désireux qu'une artère de la commune porte le nom de ce grand Français, le conseil à l'unanimité se range à cette manière de voir. En conséquence, la grand-route qui traverse la commune prendra le nom de « avenue du Général de Gaulle ». »

En 2020, un axe stratégique de la commune porte toujours ce nom, à Claouey. Et l'on fête le 75^{ème} anniversaire du vote des femmes.



Merci au service des archives dont les notes ont servi à rédiger cet article. Retrouvez l'archive du mois sur le site officiel de la Mairie.

JP SARL PLAZA JPC
Menuisier
Poseur

facebook PLAZA JPC Menuisier poseur

05 56 26 15 62
06 81 59 39 19

33950 LEGE CAP FERRET plazajpc@orange.fr

Neuf
Rénovation
Bois
Alu
Pvc

05 56 60 34 47
www.pereirapeinture.com
06 62 38 34 47

Revêtement murs & sols
Ravalement
Décoration

Christophe PEREIRA PEINTURE

CAP SANTÉ 33
SPÉCIALISTE DU MAINTIEN À DOMICILE
LOCATION - S.A.V.
VENTE DE MATÉRIEL MÉDICAL

07 88 78 35 58
9 RUE DE LA PRAYA - 33950 LEGE CAP FERRET

Ets. Castillon
Menuiserie Bois - PVC - Alu - Portails
Spécialistes des menuiseries depuis 1936

VOLETS
MENUISERIES
ESCALIERS
PORTAIL & CLOTURES

CASTILLON
Menuiserie Bois - PVC - Alu - Portails

Visitez notre Showroom !
ANDERNOS-LES-BAINS
LEGE CAP FERRET
05 56 60 09 44

Offrez-vous un savoir-faire de qualité

CAP.SERVICES.TP

Terrassement - Travaux public
Démolition - Dessouchage
Chemin d'accès

Franck ANTIGNY
33950 Lège Cap Ferret
06 30 52 24 03
f.antigny@capservices-tp.com

7j-7
Srl Pazat entreprise
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Interventions sur le Nord Bassin

Automatisme de portail
Antennes
Alarme /vidéosurveillance
Domotique

Remise aux normes
Diagnostic électrique
Dépannage
Toutes installations

06 26 28 79 07

2, allée de la Chapelle - Pirailan - 33950 Lège-Cap Ferret
robin.pazat@wanadoo.fr - ww.pazat-electricite.fr

VOS MARCHÉS À L'HEURE D'ÉTÉ

À CLAOUEY, DÈS LE DÉBUT DE L'ÉTÉ

Le marché de Claouey accueille les chalands depuis le 20 juin et jusqu'au dimanche 20 septembre, **de 8h à 13h**. Les horaires permettent aux marchands de déballer à l'extérieur. Grâce à cette amplitude, vous retrouverez vos produits préférés sur la place du marché.

À PIRAILLAN, COMME AVANT

Le marché couvert de Pirailan ouvre comme toujours **de 8h à 13h**, du dernier samedi de juin, donc le 27, jusqu'au premier dimanche de septembre, soit le 6.

AU CAP FERRET, VIVE LES JOURS FÉRIÉS !

Le marché est ouvert sans interruption **de 8h à 13h**, à l'intérieur et sur la place du 13 juin au 13 septembre.

À LÈGE

Les habitués le savent : leur marché est ouvert tous les samedis matins **de 8h à 13h**, toute l'année. Au menu : de bons produits alimentaires, de la convivialité.

À Lège, Au Cap Ferret, à Claouey et Pirailan, couverts ou en plein air, leurs étals rivalisent de couleurs et de saveurs. Les horaires aussi s'adaptent aux besoins et au rythme des clients. Adaptés pour tenir compte de la pandémie, les marchés vous attendent pour le plaisir des yeux et des papilles



Le masque est
obligatoire
sur tous les marchés,
en intérieur comme en
extérieur.



BALNÉOTHÉRAPIE & SPA

Tous les jours sur RDV
Tél. 05 57 177 177
spa@domainedufferret.com

HÉBERGEMENT

Réservations en ligne
Tél. 05 57 177 177
contact@domainedufferret.com

RESTAURANT

Ouvert 7J/7
Tél. 05 56 032 509
restaurant@domainedufferret.com

SÉMINAIRES

Évènements, groupes
Tél. 05 57 177 177
groupes@domainedufferret.com

DOMAINE DU FERRET - BALNÉO & SPA

Claouey - 40, avenue de Caperan - 33950 Lège-Cap Ferret - 05 57 177 177 - contact@domainedufferret.com

Destination





Commerçants
autrement

SUPER U

Claouey



Avenue des Halles
Tél. 05 57 76 57 76

Ouvert du lundi au samedi
de 8h30 à 19h30 sans
interruption et le dimanche
matin de 9h à 12h30













Possibilité de livraison à domicile le mardi, mercredi, jeudi et samedi. Voir conditions en magasin

Le tri simplifié

Depuis le 1^{er} juin, le programme de collecte des déchets et les consignes de tri (pour les bacs à couvercle jaune) sont encore plus simples :

- > Les jours et secteurs de collecte ne changent pas (bac à couvercle jaune).
- > Et plus de questions à se poser pour savoir si on peut trier la brique de lait et le pot de yaourt : les usagers déposent maintenant **TOUS LEURS EMBALLAGES, SANS DISTINCTION, DANS LEUR BAC JAUNE**, ce qui inclut les films, les sachets, les barquettes en plastique et en aluminium, les pots de yaourt, les petits aluminiums (opercules), etc.

Ces consignes simples ont fait l'objet d'un petit mémo-tri adressé dans les boîtes aux lettres de tous les administrés, accompagné d'un courrier et d'un autocollant à apposer sur le bac jaune. Si le volume du bac jaune est insuffisant, la COBAN fournit un bac plus grand, sur simple demande.

POUR TOUTE QUESTION :
0800 54 55 57 (n° vert)
ou contact@coban-atlantique.fr

Et si on simplifiait le tri ?



TOUS MES EMBALLAGES ET TOUS MES PAPIERS

NOUVEAUX



MES EMBALLAGES EN VERRE

BOUTEILLES, POTS, FLAÇONS ET BOCAUX EN VERRE (avec ou sans bouchon métallique)



À APPORTER EN DÉCHÈTERIE



MES ORDURES MÉNAGÈRES



**UN DOUTE ?
UNE QUESTION ?**

www.coban-atlantique.fr
N Vert 0 800 54 55 57



CITEO
 consignesdetri.fr

LA MÉDIATHÈQUE À L'HEURE D'ÉTÉ

L'été, la médiathèque de Petit Piquey est ouverte du mardi au samedi, de 10h à 18h sans interruption. Le service de portage à domicile est maintenu.

A Lège, la médiathèque vous accueille les mardi, mercredi et vendredi de 10h à 13h et de 15h à 18h, et le samedi de 10h à 13h. Le port du masque et l'utilisation du gel hydroalcoolique y sont obligatoires.



COLLECTES DE SANG :

- Jeudi 23 juillet de 10h à 13h30 à la place du marché du Cap Ferret
- Lundi 3 Aout de 10h à 13h30 à la place du marché du Cap Ferret.
- Jeudi 1 octobre de 15h30 à 19h à la salle des fêtes les Halls

HORAIRES ADAPTÉS POUR LA MAIRIE DE LÈGE

La Mairie de Lège-Cap Ferret sera fermée au public cet été entre 12h30 et 14h.

LISTE « AMBITION LÈGE-CAP FERRET »

PAS DE RENOUVEAU, UNE CONTINUITÉ !

Notre liste adresse à tous ses électeurs ses sincères remerciements pour cette élection municipales.

Lègeois et Lègeois nous vous proposons une anticipation des problématiques identifiées sur notre presqu'île : la transition écologique, notamment la mobilité, la gestion des déchets, le réchauffement climatique et leurs conséquences sur l'économie et la santé de chacun. Nous respectons votre choix et félicitons bien évidemment notre nouveau maire.

Ce début de mandat en plein confinement a été marqué d'une part par une pollution sonore et à gaz à effet de serre moindre autant sur terre que sur mer redonnant tout son sens à notre environnement naturel. Tendre vers cet état durablement tout en accueillant les touristes est notre souhait.

D'autre part, nous regrettons le manque d'anticipation après le 11 mai pour l'accueil des touristes sur nos plages lors des ponts de fin mai, où une seule poubelle par entrée fut bien évidemment insuffisante. Des déchets ont jonché le sol durant plusieurs jours donnant une image négative de notre commune. Nous constatons également depuis trois ans que se multiplient des dépôts sauvages sans aucune impunité.

Enfin, pour des raisons économiques louables, notre maire a favorisé la transformation d'espaces publics en espaces privés. Nous serons vigilants à ce que ces espaces redeviennent publics dès la fin de la crise sanitaire.

Nous restons à votre écoute à l'adresse suivante : ambitionlcf@gmail.com

Véronique DEBOVE, Fabrice PASTOR

LISTE « ESPRIT VILLAGES »

MERCI!

Merci infiniment à toutes celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance en nous hissant sur la seconde marche du podium.

Jamais, en 20 ans de vie politique, je n'ai connu de campagne électorale aussi indigne.

J'avoue avoir eu la tentation de Venise, celle du repli, celle de baisser les bras.

Le sentiment du devoir, l'amour de notre territoire ont été bien plus forts que ce moment de faiblesse.

Je vous confirme que Dominique Magot et moi-même, ainsi que toutes celles et ceux, nombreux, qui restent fidèles à l'Esprit Villages, seront là, à vos côtés, à votre écoute, durant ces 6 années.

Plus encore durant ces mois difficiles que nous allons traverser, alors que notre économie sera malmenée, nos convictions ébranlées, notre solidarité éprouvée.

Pour toutes ces raisons, afin de vous accompagner sur le chemin, nous souhaitons vous dire que nous serons une opposition juste, mais extrêmement vigilante.

Prenez bien soin de vous, de vos proches et passez un été en toute sérénité.

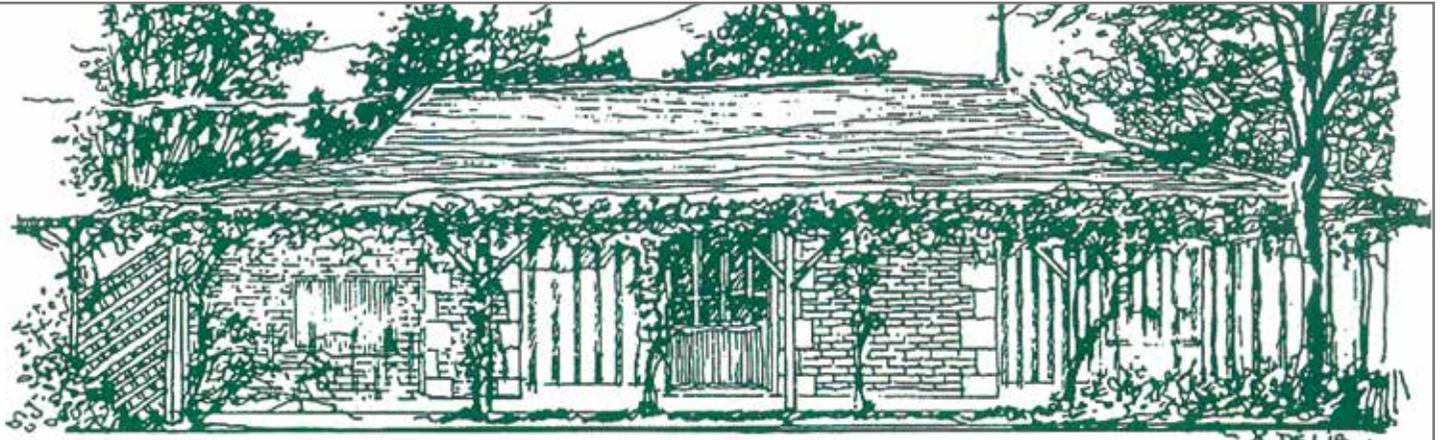
À bientôt!

Anny Bey et Dominique Magot

Contact :

Mail : beyanny@ymail.com.

Mobile: 06 37 55 72 47.



Chez HORTENSE à La Pointe
Tél. 05 56 60 62 56 - CAP FERRET
www.chez-hortense.fr



la cabane d'HORTENSE

— LES YOUKAS —

dégustation d'huîtres



Quartier ostréicole - Cap-Ferret - 05 56 03 26 74



GÉA BASSIN

PATRICK VAN CUYCK & EDOUARD MOREAU
DEPUIS 1960

**TERRASSEMENT
ENROCHEMENT
DÉMOLITION
PERRÉS - ÉPIS
VRD - TERRE - REMBLAIS**

07 88 17 32 72

info@gea-bassin.com
WWW.GEA-BASSIN.COM
7 rue du Hourquet, Claouey BP2
33950 Lège-Cap-Ferret



